



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3329 — Mardi 21 Avril 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

SIMPAR 2

STAR 2

DEMARRAGE DE SOUSCRIPTIONS

FCP CEA MAXULA 3

FCP MAXULA STABILITY 4

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARABIA SICAV 5-6

SANADETT SICAV 7-8

UNION INTERNATIONALE DE BANQUE – UIB - 9-10

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN - ASSAD - 11

EL WIFACK LEASING 12

SIAME 13

TUNISIE LEASING 14

TUNINVEST SICAR 16-18

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL - 19

SOMOCER 20

POULINA GROUPE HOLDING - PGH - 21-23

BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA - 24-25

ARAB TUNISIAN BANK – ATB - 26

COURBE DES TAUX 27

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 28

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :

- SICAV AVENIR
- SICAV L'INVESTISSEUR
- SICAV L'EPARGNANT

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
ET DE PARTICIPATION
- SIMPAR -**

Siège social : 14, rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 -

La Société Immobilière et de Participation - SIMPAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 11 mai 2009 à 10H30**, à la Maison de l'Entreprise, avenue Principale -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008 et présentation des comptes dudit exercice ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2008 ;
- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008 ;
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2008 ;
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2008 ;
- Renouvellement du mandat de cinq administrateurs ;
- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un autre ;
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes ;
- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2008 ;
- Approbation du rapport d'activité du groupe et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 ;
- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi n°94-117 tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 août 1999.

2009 - AS - 1247

— *** —

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
- STAR -**

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP CEA MAXULA

Fonds Commun de Placement
régé par le code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

**Agrément du CMF n° 32-2007
du 28 décembre 2007**

MAXULA BOURSE - intermédiaire en Bourse porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP CEA MAXULA aura lieu le lundi **04 mai 2009**.

FCP CEA MAXULA présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP CEA MAXULA
Siège social	: Centre Nawrez, Bloc B, Appart 1-2, 1053 -Les Berges du Lac Tunis
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: FCP mixte, éligible au Compte Epargne en Actions
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
Législation applicable	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Montant des fonds	: 100.000 DT répartis en 1 000 parts de 100 DT chacune.
Date d'agrément	: 28/12/2007
Promoteur	: MAXULA BOURSE et AMEN BANK
Gestionnaire	: MAXULA BOURSE
Dépositaire	: AMEN BANK
Distributeurs	: MAXULA BOURSE

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée).

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit de sortie).

Pour plus d'informations sur FCP CEA MAXULA, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 31 décembre 2008, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP MAXULA STABILITY

Fonds Commun de Placement
régis par le code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

**Agrément du CMF n° 33-2007
du 28 décembre 2007**

MAXULA BOURSE - intermédiaire en Bourse porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP MAXULA STABILITY aura lieu le lundi **18 mai 2009**.

FCP MAXULA STABILITY présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP MAXULA STABILITY
Siège social	: Centre Nawrez, Bloc B, Appart 1-2, 1053 -Les Berges du Lac Tunis
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: FCP mixte
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
Législation applicable	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Montant des fonds	: 100.000 DT répartis en 1 000 parts de 100 DT chacune.
Date d'agrément	: 28/12/2007
Promoteur	: MAXULA BOURSE et AMEN BANK
Gestionnaire	: MAXULA BOURSE
Dépositaire	: AMEN BANK
Distributeurs	: MAXULA BOURSE

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée).

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit de sortie).

Pour plus d'informations sur FCP MAXULA STABILITY, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 31 décembre 2008, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIETES (suite)

ARABIA SICAV

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2009

L'an deux mille neuf et le lundi 13 avril à 15 heures, les porteurs d'actions de la Société ARABIA SICAV se sont réunis au 4 Rue 7036 – 1004 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2008,
- Quitus aux Administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat des administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008..

Une feuille de présence a été signée par les actionnaires ou leurs représentants en entrant en séance.

L'assemblée procède à la désignation de son bureau :

- Président : - Monsieur Youssef KORTOBI
- Scrutateurs : - Monsieur Othman ZAHAG
- Monsieur Haykel BEN SEDRINE
- Secrétaire : - Monsieur Hamza KNANI

Le bureau de séance étant constitué, il vérifie la régularité de la convocation des actionnaires ce qui permet à l'Assemblée de délibérer valablement.

Après échange de point de vue l'Assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2008 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2008.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008, en prend acte dans son intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2008.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - SUITE**Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2008 d'un montant de 93.542,741 dinars comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2008	:	93.542,741
Report à nouveau 2007	:	4.359,472
		<hr/>
	TOTAL	97.902,213
Bénéfice distribuable de l'exercice 2008	:	92.741,180
Report à nouveau 2008	:	5.161,033

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2008 à 1,070 dinar par action.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du 23 avril 2009.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 3 ans les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Youssef KORTOBI
- SEFINA SICAF
- ATB
- AFC
- Monsieur Mehdi ZERZERI
- Monsieur Haykal BEN SEDRINE
- Monsieur Othman ZAHAG

Leurs mandats prendront fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1000 Dinars net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES (suite)

SANADETT SICAV

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2009

L'an deux mille neuf et le lundi 13 avril à 14 heures, les porteurs d'actions de la Société SANADETT SICAV se sont réunis au 4 Rue 7036 – El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2008,
- Quitus aux Administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat des administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008

Une feuille de présence a été signée par les actionnaires ou leurs représentants en entrant en séance.

L'assemblée procède à la désignation de son bureau :

- | | |
|---------------|---|
| - Président | : - Monsieur Youssef KORTOBI |
| - Scrutateurs | : - Monsieur Mehdi ZERZERI
- Monsieur Heykel BEN SEDRINE |
| - Secrétaire | : - Monsieur Hamza KNANI |

Le bureau de séance étant constitué, il vérifie la régularité de la convocation des actionnaires ce qui permet à l'Assemblée de délibérer valablement.

Après échange de point de vue l'Assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2008 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2008.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008, en prend acte dans son intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2008.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - SUITE

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2008 d'un montant de 6.652.712,597 dinars comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2008	:	6.652.712,597
Report à nouveau 2007	:	34.597,434
		<hr/>
TOTAL		6.687.310,031
Bénéfice distribuable de l'exercice 2008	:	6.645.536,030
Report à nouveau 2008	:	41.774,001

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2008 à 4,430 dinars par action.
La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du 23 avril 2009

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 3 ans les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Youssef KORTOBI
- Monsieur Adly BELLAGHA
- Monsieur Mehdi ZERZERI
- Monsieur Haykal BEN SEDRINE
- ATB
- ATI SICAF
- AFC

Leurs mandats prendront fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

Le Conseil d'Administration informe l'Assemblée Générale Ordinaire de sa décision prise lors de sa réunion du 11 mars 2009, du renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, Cabinet M.S Louzir pour une période de 3 ans.

Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1000 Dinars net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

UNION INTERNATIONALE DES BANQUES - UIB -

Siège social : 65 Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 avril 2009, l'Union Internationale des Banques-UIB- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque, le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2008.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice, ci-après, telle que proposée par le Conseil d'Administration

- | | |
|--|------------------|
| • Résultat net de l'exercice..... | 916 701 DT |
| • Réserve à régime spécial | (289 104 DT) |
| • Report à nouveau de l'exercice 2007..... | (138 365 504 DT) |
| • Report à nouveau de l'exercice 2008..... | (137 737 907 DT) |

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

- L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Messieurs Frédéric Genet, Patrick LE BUFFE et Mohamed Ali Bakir de leurs postes d'administrateurs et approuve la décision du Conseil d'Administration de ne pas les remplacer et par conséquent de réduire le nombre des administrateurs.

- Les mandats de La Société Générale, de Messieurs Jean Louis Mattei, Bernard David, Christian Poirier et de Madame Véronique de la Bachelerie prenant fin au terme de l'exercice 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de les renouveler pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

Le mandat des Commissaires aux Comptes étant arrivé à échéance à l'occasion de cette Assemblée, celle-ci décide de nommer le cabinet **FINOR** et le Cabinet **MAZARS** et ce, pour une durée de trois ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - SUITE**II- Le Bilan après affectation du résultat comptable**

Bilan Après Répartition
Arrêté au 31 décembre 2008
(Unité : en milliers de Dinars)

	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF		
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	59 062	49 525
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	241 829	257 858
AC 3- Créances sur la clientèle	1 677 591	1 315 939 *
AC 5- Portefeuille d'investissement	71 108	59 677
AC 6- Valeurs immobilisées	30 126	28 837
AC 7- Autres actifs	35 004	32 423 *
TOTAL ACTIF	2 114 720	1 744 259
PASSIF		
PA 1- Banque centrale et C.C.P	0	0
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	76 294	43 986
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	1 774 892	1 617 263
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	109 134	31 922
PA 5- Autres passifs	82 411	70 176
TOTAL PASSIF	2 042 731	1 763 347
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	196 000	106 000
CP 2- Réserves	13 727	13 278
CP 5- Résultats reportés	(137 738)	(138 366)
CP 6- Résultat de l'exercice	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	71 989	(19 088)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 114 720	1 744 259

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

III- L'état d'évolution des capitaux propres

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves à Régime Spécial	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Capitaux propres avant répartition des bénéfices	196 000	4 760	8 678	0	-138 366	917	71 989
Affectation AGO du 11/04/2009				289	628	-917	0
Capitaux propres après répartition des bénéfices	196 000	4 760	8 678	289	-137 738	0	71 989

AVIS DES SOCIETES (suite)

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN
- ASSAD -

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7- 2013 Tunisie -

La Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

(en millier de dinars)

	1er Trimestre 2009	1er Trimestre 2008	ANNEE 2008
1/ Chiffre d'affaires	12 776	13 342	51 033
- CA Local	5 376	5 993	25 940
- CA Export	7 401	7 349	25 093
2/ Production (en équivalent " <u>Batterie Standard</u> ")	250 645	284 890	939 896
3/ Investissements	1 533	852	6 960
- Investissements	1 533	810	6 349
- Investissements financiers (titres)	0	42	611
4/ Endettement	-2 340	-1 563	15 503
- Dettes à moyen et long terme	-32	0	10 606
- Crédits de gestion	-2 308	-1 563	4 897

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc... Ces informations restent quand même provisoires.

- Le chiffre d'affaires du premier trimestre a diminué de 4% par rapport à 2008 soient -10% pour le marché local et + 1% pour le marché export.

- La demande globale sur le marché local a diminué par rapport à la même période 2008, cependant notre part de marché a été maintenue à hauteur de 62%.

- Le premier trimestre a été marqué par une stabilisation du cours du plomb. Le cours moyen du plomb (LME) du premier trimestre 2009 (1 157\$) a enregistré une baisse de 60% par rapport au 1er trimestre 2008 (2900\$).

- Pour le marché export, les quantités vendues ont augmenté de 35% pour les batteries de démarrage et de 18% pour les plaques. Vu que nos prix à l'export sont indexés sur le cours du plomb LME, qui a diminué de 60%, ces augmentations n'ont pas été reflétées sur le chiffre d'affaires.

- L'endettement total de la société a diminué de l'ordre de 2,3 millions de dinars au 31/03/2009 par rapport à fin 2008.

AVIS DES SOCIETES (suite)

EL WIFACK LEASING

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Médénine 4100 -

La Société El wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

Unité en (mD)

Répartition des Approbations par secteur et par type:

	1er Trim 2009		1er Trim 2008		Exercice 2008	
	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>
<i>Agriculture</i>	649		3 912		10 301	
<i>Industrie</i>	1 018		2 032		7 710	
<i>Bâtiments et Travaux Publics</i>	2 975		534		5 571	
<i>Tourisme</i>	304		1 254		3 790	
<i>Service et Commerce</i>	14 019		7 324	208	33 459	1 444
Total	18 965	0	15 056	208	60 831	1 444
Total Général	18 965		15 264		62 275	

Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:

	1er Trim 2009		1er Trim 2008		Exercice 2008	
	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>
<i>agriculture</i>	460		2 313		8 063	
<i>Industrie</i>	509		2 321		6 252	
<i>Bâtiments et Travaux Publics</i>	1 936		292		3 869	
<i>Tourisme</i>	340		1 518		4 433	
<i>Service et commerce</i>	9 401		6 014		26 119	727
Total	12 646	0	12 458	0	48 736	727
Total Général	12 646		12 458		49 463	

	Au 31/03/2009	Au 31/03/2008	Exercice 2008
Total des engagements en cours	73 207	54 969	69 735
Total des engagements classés	2 394	1 491	2 151
Trésorerie nette	8 510	1 807	1 716
Ressources d'emprunt	53 137	35 026	51 685
Capitaux propres	18 614	11 457	11 459
Revenus Bruts de Leasing	10332	6 934	36 166
Revenus Nets de Leasing	1 574	1 348	7 430
Produits Nets de Leasing	716	695	3 995
Total des Charges d'exploitation (hors provisions)	397	371	1 518

- . Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés
- . Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période
- . Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus.
- . Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période.
- . Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de Placement

Faits saillants:

La fin du premier trimestre 2009 a été marqué par la réalisation de l'opération d'augmentation du capital de la société pour le porté de 10.000.000 Dt à 15.000.000 DT.

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE
ET DE MATERIELS ELECTRIQUES**

- SIAME -

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA -

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

Chiffres En DT

<u>Indicateur</u>	<u>Du début de l'ex 2009 à la fin du 1^{er} trim 2009</u>	<u>Du début de l'ex 2008 à la fin du 1^{er} trim 2008</u>	<u>Exercice 2008</u>
Revenus (Marché local)	2.181.354	2.719.968	15.463.115
Revenus (Marché de l'export)	991.130	1.488.527	8.751.059
<u>Total des Revenus</u>	<u>3.172.484</u>	<u>4.208.493</u>	<u>24.214.173</u>
<u>Production</u>	<u>3.083.674</u>	<u>4.352.760</u>	<u>23.534.161</u>
Investissements matériels	26.600	287.302	958.663
Investissements immatériels	0	0	185.904
<u>Total des Investissements</u>	<u>26.600</u>	<u>287.302</u>	<u>1.144.567</u>
Encours dettes à moyen et long terme	2.836.992	3.251.255	2.906.372
Financements de stock	2.000.000	1.900.000	1.900.000
Préfinancement à l'export	2.800.000	2.300.000	2.550.000
Financements droits de douane	407.891	515.328	404.000
Encours Escompte	2.016.056	2.276.748	2.600.592
Autres crédits de gestion	826.000	0	1.215.582
<u>Total Endettement</u>	<u>10.886.939</u>	<u>10.243.331</u>	<u>11.576.546</u>

- 1) Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés en se basant sur les données comptables et extracomptables établies au 31/03/2008, au 31/12/2008 et au 31/03/2009.
- 2) Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2008 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers par l'assemblée générale ordinaire de la société.
- 3) Les indicateurs se rapportant aux revenus, production et aux investissements matériels établis jusqu'à la fin du 4^{ème} trimestre 2008 ont subi certains ajustements non significatifs.

4) **Commentaire des indicateurs :**

- Les revenus de la société enregistrés jusqu'au 31 Mars 2009 ont subi une régression (-24,61%) par rapport aux revenus constatés jusqu'au 31 Mars 2008. Cette variation résulte de l'effet de la diminution des revenus réalisés sur le marché local (-19,8%) suite à la confirmation tardive de certaines commandes et la diminution des revenus à l'export (-33 %) due au report de certaines livraisons au 2^{ème} trimestre 2009.
- Les investissements de la société réalisés courant le 1^{er} trimestre de l'année 2008 concernent principalement des achats d'équipements de bureau et de pièces de rechanges spécifiques.
- Le niveau d'endettement a baissé courant le premier trimestre 2009 suite au remboursement de quelques crédits de financement en devises octroyés par la société courant le dernier trimestre 2008.

AVIS DES SOCIETES (suite)

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène -

La société TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

(en milliers de Dinars)

	31 mars 2009	31 mars 2008	Variation	Année 2008
Approbations	64 585	57 959	11,43%	255 004
Mises en Force	47 311	45 288	4,47%	208 169
Encours Financiers	333 659	286 556	16,44%	327 936
Total des Engagements Courants (a)	322 740	275 491	17,15%	315 941
Total des Engagements Classés (b)	23 862	27 734	-13,96%	24 495
Total des Engagements (c)=a+b	346 601	303 225	14,30%	340 436
Ratio des Engagements Classés (d)=(b)/(c)	6,88%	9,15%		7,20%
Ressources d'Emprunts	247 682	215 335	15,02%	246 834
Capitaux Propres	62 175	57 170	8,75%	59 986
Revenus Bruts du Leasing (1)	48 418	42 423	14,13%	190 021
Revenus Nets de Leasing	8 817	7 533	17,05%	33 618
Produits Nets de Leasing	4 581	3 910	17,16%	19 545
Total des Charges d'Exploitation	1 974	1 769	11,59%	7 634
Trésorerie Nette	(14 480)	(1 652)		(6 728)

Approbations : Contrats de Leasing Approuvés

Mises en Force : Contrats dont la Facturation des Loyers a démarré

Encours Financiers : Encours Financiers des Contrats de Leasing à la Fin de la Période

Total Engagements : Encours Financiers + Impayés

Revenus Bruts du Leasing : Loyers du Leasing + Intérêts Intercalaires

Revenus Nets de Leasing : Revenus Bruts du Leasing + Intérêts de Retard - Amortissements Financiers +/- Agios Réservés

Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing + Autres Produits d'Exploitation + Produits des Placements - Charges Financières

(1) Après l'entrée en vigueur en 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Autres Informations**Répartition des Approbations par Secteur et par Type:**

Secteur d'Activité	31 mars 2009			31 mars 2008			Variation	Année 2008
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	2 543	0	2 543	3 937	75	4 012	-37%	12 944
Industrie	18 972	1 479	20 451	13 200	1 199	14 399	42%	73 411
Batiments & Travaux Publics	5 036	0	5 036	4 239	1 061	5 300	-5%	23 834
Tourisme	4 678	0	4 678	5 229	628	5 857	-20%	23 200
Services & Commerce	27 462	4 415	31 877	24 635	3 755	28 390	12%	121 615
Totaux	58 691	5 894	64 585	51 240	6 719	57 959	11%	255 004

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'Activité	31 mars 2009			31 mars 2008			Variation	Année 2008
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	1 908	0	1 908	4 008	0	4 008	-52%	12 124
Industrie	11 735	90	11 825	12 751	1 397	14 148	-16%	57 475
Batiments & Travaux Publics	5 018	171	5 189	4 561	0	4 561	14%	23 871
Tourisme	3 820	0	3 820	2 757	0	2 757	39%	4 471
Services & Commerce	22 677	1 892	24 569	19 127	687	19 814	24%	110 228
Totaux	45 158	2 153	47 311	43 204	2 084	45 288	4%	208 169

Faits Saillants

Tunisie Leasing a obtenu l'aval des pouvoirs publics, pour devenir l'opérateur financier du technopôle de Sousse. Un site de 60 hectares qui regroupera des industries électriques, électroniques et mécaniques. La société de gestion du pôle a été constituée le 29 Janvier 2009.

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Iris- Les Berges du Lac - 1053 Tunis -

La société Tuninvest SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2008.

Revenus

Revenus par catégorie	Tr.1 2009	Tr.1 2008	Exercice 2008
1- REVENUS	68 244	124 209	2 407 919
Revenus des participations	7 856	62 188	2 294 249
Plus values sur cession d'actions		53 118	1 530 764
Dividendes			326 356
Intérêts	7 856	9 070	34 473
Autres revenus			402 656
Revenus des placements	60 388	62 021	78 670
Plus values sur cession d'actions Sicav	21 987	2 160	16 214
Dividendes (actions Sicav)	38 276	59 810	59 810
Autres revenus	125	51	2 646
Autres revenus (études et prestations de services)			35 000
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	29 405	47 883	26 125
Frais sur titres de participation		3 299	8 854
Frais sur titres de placement			
Pertes sur cession des titres de placement (Sicav)		94	17 271
Moins Value latente sur titres Sicav	29 405	44 490	
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN	7 256 664	6 449 741	7 248 800
Capital social	4 830 000	4 830 000	4 830 000
Autres fonds propres (*)	2 426 664	1 619 741	2 418 800
Ressources spéciales	0	0	

(*) Autres fonds propres avant affectation du résultat

Activité de la société TUNINVEST SICAR - Approbations - Décaissements - Désinvestissements

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE**Approbations**

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2009	Tr.1 2008	Exercice 2008	Tr.1 2009	Tr.1 2008	Exercice 2008
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Autres projets	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
TOTAL	0	0	0	0	0	0
<i>DONT</i>						
Zones de développement régional						
Nouvelles technologies						

Décaissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2009	Tr.1 2008	Exercice 2008	Tr.1 2009	Tr.1 2008	Exercice 2008
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Autres projets	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
TOTAL	0	0	0	0	0	0
<i>DONT</i>						
Zones de développement régional						
Nouvelles technologies						

Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2009	Tr.1 2008	Exercice 2008	Tr.1 2009	Tr.1 2008	Exercice 2008
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	1	2	0	100 023	297 402
Secteur agricole						

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE**Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR**

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-03-2008	Au 31-12-2008	Au 31-03-2008	Au 31-12-2008
Tunis	8	8	2 608 482	2 608 482
Cap Bon	1	1	482 621	482 621
Sahel	1	1	399 655	399 655
Sfax	3	3	1 145 100	1 145 100
TOTAL	13	13	4 635 858	4 635 858
VALEUR COMPTABLE NETTE			3 775 758	3 775 758
Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-03-2008	Au 31-12-2008	Au 31-03-2008	Au 31-12-2008
Secteur agricole				
Secteur industriel et textile	5	5	1 844 654	1 844 654
Secteur des services	5	5	2 003 583	2 003 583
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	3	3	787 621	787 621
TOTAL	13	13	4 635 858	4 635 858

Commentaires sur les indicateurs 1er Trimestre 2009

- 1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 1^{er} trimestre sont d'ordre comptable
- 2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations
- 3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 1^{er} Trimestre 2009.

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

- CIL -

Siège social : 16 Avenue Jean Jaures -1001 Tunis -

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	1er trimestre 2009	1er trimestre 2008	EXERCICE 2008(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	28 132	33 380	135 367	-16%
AGRICULTURES ET PÊCHE	5 501	6 844	21 548	-20%
BTP	3 210	3 691	17 729	-13%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 099	2 163	10 443	43%
TOURISME	3 667	4 586	20 612	-20%
TRANSPORT	4 804	3 621	22 300	33%
COMMERCE	5 023	5 606	20 748	-10%
SERVICES DIVERS	2 828	6 869	21 987	-59%
MONTANT DES APPROBATIONS	42 628	25 555	156 686	67%
AGRICULTURES ET PÊCHE	7 106	6 004	24 567	18%
BTP	4 598	2 078	19 838	121%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	6 610	4 432	13 387	49%
TOURISME	7 276	3 008	23 278	142%
TRANSPORT	7 836	3 685	27 067	113%
COMMERCE	5 509	2 693	25 515	105%
SERVICES DIVERS	3 693	3 655	23 034	1%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	237 137	217 908	236 961	9%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	20 314	21 065	18 927	-4%
REVENUS BRUTS DE LEASING	31 603	25 562	120 760	24%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	6 499	5 810	24 339	12%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	3 415	2 860	12 580	19%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 157	966	3 953	20%
RÉPARTITION DE L'ENCOURS FINANCIER PAR SECTEURS	223 372	202 949	223 536	10%
AGRICULTURES ET PÊCHE	37 255	37 890	37 384	-2%
BTP	25 955	21 792	26 134	19%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	24 687	25 618	24 974	-4%
TOURISME	29 512	27 533	30 278	7%
TRANSPORT	31 042	17 966	29 094	73%
SERVICES DIVERS	74 921	72 150	75 672	4%
STRUCTURE DES RESSOURCES	193 161	176 927	193 393	9%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	86 355	88 200	98 991	-2%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	15 194	18 912	15 340	-20%
AUTRES EMPRUNTS	91 612	69 815	79 062	31%
TRÉSORERIE NETTE	3 725	11 369	5 612	-67%
BANQUES & CAISSES	3 725	10 869	4 489	-66%
PLACEMENTS COURANTS	0	500	1 123	-100%
CAPITAUX PROPRES	28 835	26 130	27 807	10%

MISES EN FORCES : LES CONTRATS DONT LA FACTURATION DES LOYERS A DEMARRE**ENGAGEMENT** : ENCOURS FINANCIERS+CONTRAT SUSPENDUS-DEPOT DE GARANTIE+IMPAYES**REVENUS BRUTS DE LEASING** : LOYERS+INTERETS INTERCALAIRES**REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)** : TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION**PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)**:TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIÈRES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT**TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION** : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**ENCOURS FINANCIERS** : ENCOURS FINANCIERS+CONTRATS SUSPENDUS-DEPOT DE GARANTIE**FAITS SAILLANTS**

L'activité de la Compagnie Internationale de Leasing a été marquée à la fin du premier trimestre 2009 par les faits suivants :

1- Au cours du premier trimestre 2009, la CIL a poursuivie sa politique d'amélioration de sa part de marché avec l'entrée en exploitation d'une nouvelle agence à NABEUL, ce qui porte le nombre total de ses agences à quatre.

Agence de Nabeul : Avenue Habib Thameur - 3000 Nabeul - Tél : 72 220 509- Fax : 72 272 725

Agence de Sousse : Imm. Dabbou- Boulevard 7 Novembre - 4011 Hammam Sousse - Tél : 73 325 453 - Fax : 73 325 477

Agence de Sfax : Imm. Ibn Khaldoun - Boulevard 7 Novembre - 3000 Sfax - Tél : 74 404 111 - Fax : 74 404 542

Agence de Gabés : Rue Mongi Slim - 6000 Gabés - Tél : 75 273 500 - Fax : 75 271 355

2- Les mises en force ont régressé par rapport au premier trimestre 2008. Ceci est expliqué essentiellement par des retards de livraison, en effet les approbations ont-elles beaucoup augmenté.

3- Le total des engagements, les capitaux propres ainsi que les produits nets de leasing ont enregistré les taux de croissance respectifs suivants : 9%, 10% et 19%.

(*)LES MONTANTS ARRETES AU 31/12/2008 SONT RECTIFIES ET AJUSTES PAR RAPPORT A CELLES PUBLIES AU 21/01/2009

INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE
- SOMOCER -

Siège social : Menzel El Hayet - 5033 Monastir -

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

En millions de dinars	1T 2009	1T 2008	Au 31/12/2008	Evolution 09/ 08
1- Chiffre d'Affaires	12.214	13.138	46.834	-7.03%
<i>CA Local</i>	8.967	9.663	35.911	-7.20%
<i>CA Export</i>	3.247	3.475	10.982	-6.56%
2- Production	12.246	13.084	50.24	-6.40%
3- Investissements	0.395	1.884	5.905	-79.03%
4- Engagements bancaires	43.744	38.117	40.175	14.76%
<i>Dettes à Moyen et long terme</i>	10.711	8.528	7.48	25.60%
<i>Dettes à court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)</i>	33.033	29.589	32.695	11.64%
7- Résultat de la période	0.869	1.105	4.420	-21.36%

Le chiffre d'affaires au 31 Mars 2009 s'élève à 12,214 millions de dinars, soit une baisse de 7% par rapport à la même période de l'année 2008 (13,138 MD). A noter qu'une régression de 7,2% a été enregistrée sur le marché local en et une régression de 6,56% sur le marché Export.

La production au 31 Mars 2009 a enregistré une baisse de (6,40%) par rapport à la même période 2008 et s'élève à 12,246MD.

Le résultat de la période à enregistré une baisse de 21,36% passant de 1,105 millions de dinars au 31/03/2008 à 0,869 millions au 31/03/2009 et ce suite à l'augmentation des prix matières premières et des couts de l'énergie enregistrée entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009 et aussi à la régression des ventes ce qui a affecté la marge brute à la baisse.

Les engagements bancaires ont augmenté de 5,627 millions de dinars par rapport au 31/03/2008 provenant d'une augmentation de 0,338 millions de dinars des dettes à court terme (passant de 29.589MD au 31/03/08 à 33,033 MD au 31/03/09) et d'une augmentation de 2.183 millions de dinars des dettes à moyen et long terme (passant de 8,528 MD au 31/03/08 à 10,711MD au 31/03/09).

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

POULINA GROUPE HOLDING

- PGH -

Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Groupe Holding - PGH -, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

1/ Indicateurs d'Activité de la société POULINA GROUP HOLDING au 31/03/2009

Indicateurs	Unité	1 ^{er} Trimestre 2009	Cumul du 01.01.09 au 31.03.09	Cumul au 31.12.08 PROVISoire
REVENUS PAR CATEGORIE	DT	2 082 211	2 082 211	0
REPRISES /PROVISIONS (titres côtés ou non côtés)	DT	0	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	DT	798 045	798 045	0
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES DU GROUPE	DT	9 740 600	9 740 600	160 744 000
PLACEMENTS A COURT TERME	DT	-8 490 000	-8 490 000	86 450 000
PRISES DE PARTICIPATION DE LA PERIODE	DT	0	0	0
CESSIONS DE PARTICIPATION DE LA PERIODE	DT	0	0	0
CREANCES RATTACHEES AUX IMMO FINANCIERES	DT	0	0	0
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	DT	-2 487 928	-2 487 928	714 143

2/Indicateurs d'Activité du pôle Avicole au 31/03/2009

	Indicateurs	Unité	1 ^{er} Trimestre 2009	Cumul du 01.01.09 au 31.03.09	Cumul au 31.12.08 PROVISoire
1	Revenus	DT	102 115 062	102 115 062	496 294 977
	Export	DT	725 896	725 896	2 870 990
	Total	DT	102 840 958	102 840 958	499 165 967
2	Production	DT	103 879 756	103 879 756	495 774 677
3	Investissements	DT	5 760 354	5 760 354	23 148 507
4	Endettement	DT	-----	33 038 933	26 578 589
		DT	-----	26 050 512	95 204 501

Pour le pôle Avicole, l'année 2008 est provisoire et non encore audité. Elle comporte pour ce Pôle des activités saisonnières.

3/Indicateurs d'Activité du pôle Agro-alimentaire & services au 31/03/2009

	Indicateurs	Unité	1 ^{er} Trimestre 2009	Cumul du 01.01.09 au 31.03.09	Cumul au 31.12.08 PROVISoire
1	Revenus	DT	19 004 735	19 004 735	116 752 733
	Export	DT	13 271 341	13 271 341	42 633 967
	Total	DT	32 276 076	32 276 076	159 386 700
2	Production	DT	31 519 605	31 519 605	159 373 946
3	Investissements	DT	4 521 724	4 521 724	37 540 348
4	Endettement	DT	-----	36 802 497	29 077 872
		DT	-----	40 894 623	14 880 859

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE

Pour le pôle Agro-alimentaires et services, l'année 2008 est provisoire et non encore auditée. Elle comporte, pour ce Pôle, des activités saisonnières.

4/Indicateurs d'Activité du pôle Industrie au 31/03/2009

	Indicateurs		Unité	1 ^{er} Trimestre 2009	Cumul du 01.01.09 au 31.03.09	Cumul au 31.12.08 PROVISOIRE
1	Revenus	Local	DT	28 681 015	28 681 015	157 730 823
		Export	DT	7 763 278	7 763 278	42 978 065
		Total	DT	36 444 293	36 444 293	200 708 888
2	Production		DT	37 571 436	37 571 436	198 583 571
3	Investissements		DT	4 935 339	4 935 339	21 002 177
4	Endettement	CMT	DT	-----	30 937 725	29 677 765
		CCT	DT	-----	45 140 357	32 208 315

Pour le pôle Industrie, l'année 2008 est provisoire et non encore auditée. Elle comporte, pour ce Pôle, des activités saisonnières

5/Indicateurs d'Activité du pôle Céramique au 31/03/2009

	Indicateurs		Unité	1 ^{er} Trimestre 2009	Cumul du 01.01.09 au 31.03.09	Cumul au 31.12.08 PROVISOIRE
1	Revenus	Local	DT	16 392 054	16 392 054	62 269 095
		Export	DT	3 147 046	3 147 046	15 129 946
		Total	DT	19 539 100	19 539 100	77 399 041
2	Production		DT	21 009 785	21 009 785	73 171 774
3	Investissements		DT	1 456 598	1 456 598	24 675 563
4	Endettement	CMT	DT	-----	30 928 339	5 937 648
		CCT	DT	-----	28 351 330	22 270 372

Année 2008 provisoire et non encore auditée.

6/Indicateurs d'Activité du pôle Emballage au 31/03/2009

	Indicateurs		Unité	1 ^{er} Trimestre 2009	Cumul du 01.01.09 au 31.03.09	Cumul au 31.12.08 PROVISOIRE
1	Revenus	Local	DT	9 084 300	9 084 300	44 942 632
		Export	DT	3 327 346	3 327 346	10 948 772
		Total	DT	12 411 646	12 411 646	55 891 404
2	Production		DT	12 664 945	12 664 945	55 900 687
3	Investissements		DT	775 436	775 436	20 022 918
4	Endettement	CMT	DT	-----	40 681 628	6 334 583
		CCT	DT	-----	24 790 539	9 589 905

Année 2008 provisoire et non encore auditée.

7/ Indicateurs d'Activité du pôle Immobilier au 31/03/2009

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE

(Exprimé en Dinars)

LIBELLES	1 ^{er} Trimestre 2009	Cumul au 31/03/2009	Cumul au 31.12.08 PROVISoire
REVENUS :			
VENTES	2 868 400	2 868 400	13 500 118
Ventes de logements	2 868 400	2 868 400	6 707 460
Ventes de magasins & Bureaux	0	0	5 312 573
Ventes de terrains lotis	0	0	1 480 085
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	626	626	5 246
AUTRES	0	0	389 494
VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 016 684	1 016 684	5 500 828
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	944 189	944 189	5 317 753
STOCK EN COURS	1 475 797	9 006 226	10 482 023
STOCK DE PRODUITS FINIS	17 071 780	17 071 780	17 985 000
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	19 615 875	19 615 875	19 579 224
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 200 000	5 200 000	680 000
PRISES DE PARTICIPATION DE LA PERIODE	0	0	0
CESSIONS DE PARTICIPATION DE LA PERIODE	0	0	6 770 000
TOTAL DES CREANCES	282 000	282 000	1 218 999
AVANCES RECUES DES CLIENTS	1 429 416	1 429 416	9 456 614
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	43 591	43 591	6 160 871

Année 2008 provisoire et non encore auditée.

Les chiffres présentés par pôle d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque pôle.

FAITS SAILLANTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2009**1/ La société PGH :**

Au cours du 1^{er} trimestre 2009, la société PGH a continué à renforcer la structure financière de certaines sociétés du groupe par des opérations d'augmentation de capital.

2/ Pour le pôle AVICOLE :

On enregistre une reprise récente de la branche avicole à partir de la fin du 1^{er} trimestre. La chute des cours des matières premières fin 2008 a été répercutée sur les prix de l'aliment et par conséquent sur l'aviculture durant ce trimestre. L'amélioration de la rentabilité sera plus marquée durant le 2^{ème} trimestre (en tenant compte de la durée des cycles d'élevage).

3/ Pour le pôle AGROALIMENTAIRE & SERVICES :

Ce pôle s'est bien comporté globalement consécutivement aux bonnes performances de l'activité huile et margarine et cela malgré la volatilité très importante des cours des matières premières. Pour le secteur laitier, l'activité crèmes glacées (qui est tributaire la saison estivale) va contribuer à l'amélioration des chiffres durant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres et par conséquent à l'amélioration globale des indicateurs du pôle.

4/ Pour le pôle INDUSTRIE :

Le premier trimestre a vu la fin de notre partenariat avec le groupe français OXYMETAL et la reprise par le groupe de l'activité transformation de la tôle.

L'activité acier a connu une reprise de la croissance de ses exportations à la fin du 1^{er} trimestre suite à la forte augmentation des exportations vers les marchés Algériens et Libyens, ce qui a atténué l'impact de la diminution des exportations vers les marchés européens.

Il est à noter une légère reprise de l'activité bois à la fin du 1^{er} trimestre.

5/ Pour le pôle CERAMIQUE :

Ouverture du premier centre commercial "TANIT CENTRE", spécialisé dans les produits de décoration, bâtiment et d'agencement.

A la fin de ce trimestre, la société CARTHAGO CERAMIC a démarré sa nouvelle usine de grès cérame qui a coûté un investissement de 38 millions de dinars. L'apport de la nouvelle usine va contribuer à l'augmentation du chiffre d'affaires et l'amélioration de la rentabilité du pôle céramique.

Finalisation d'un accord de partenariat avec le groupe italien LARIA, pour la réalisation du projet de céramique extrudé. Une entreprise commune a été créée détenue à 50% par chacun des partenaires. Le coût de l'investissement prévu devrait s'élever à 20 millions de dinars.

Les travaux de construction de l'usine de briqueterie de BIR MCHERGUA avancent rapidement, de sorte que l'usine sera prête fin 2009.

Cet investissement a connu une augmentation de près de 3 millions de dinars pour atteindre 40 millions de dinars. Ces 3 millions de dinars vont servir à doter cette usine d'une nouvelle composante très importante à savoir une turbine de cogénération pour la production de sa propre énergie.

6/ Pour le pôle EMBALLAGE :

Un nouveau projet dans le carton ondulé sera réalisé pour répondre aux besoins de la clientèle. Ce projet vise à la mise en place d'une nouvelle unité de production et de transformation de carton ondulé. Coût de l'investissement : 20mdt

7/ Pour le pôle IMMOBILIER :

- Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.
- Le projet " LE FORUM " a été achevé,
- Lancement du projet " LES PALOMBES " sur le terrain de la « Soukra 1 ».
- La préparation du permis de bâtir pour le projet « Lac II » est en cours.

INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE
- BNA -**

Siège Social : Rue Hédi Noura, Tunis -

La BANQUE NATIONALE AGRICOLE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

(unité : en 1000 DT)

	1er Trimestre 2009	1er Trimestre 2008	au 31.03.2009	au 31.03.2008	au 31.12.2008 (1)	Variations 2009/2008
<u>1- Produits d'exploitation bancaire</u>	<u>94 196</u>	<u>88 531</u>	<u>94 196</u>	<u>88 531</u>	<u>391 739</u>	<u>6,4%</u>
a- Intérêts	74 573	69 829	74 573	69 829	306 775	6,8%
b- Commissions en produits	11 069	10 221	11 069	10 221	47 499	8,3%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	6 597	6 618	6 597	6 618	27 771	-0,3%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	1 957	1 863	1 957	1 863	9 694	5,0%
<u>2- Charges d'exploitation bancaire</u>	<u>41 100</u>	<u>41 596</u>	<u>41 100</u>	<u>41 596</u>	<u>174 089</u>	<u>-1,2%</u>
a- Intérêts encourus	40 897	41 349	40 897	41 349	173 045	-1,1%
b- Commissions encourues	203	247	203	247	1 044	-17,8%
<u>3- Produit net bancaire</u>	<u>53 096</u>	<u>46 935</u>	<u>53 096</u>	<u>46 935</u>	<u>217 650</u>	<u>13,1%</u>
<u>4- Autres produits d'exploitation</u>	<u>161</u>	<u>104</u>	<u>161</u>	<u>104</u>	<u>471</u>	<u>54,8%</u>
<u>5- Charges opératoires, dont :</u>	<u>28 634</u>	<u>25 571</u>	<u>28 634</u>	<u>25 571</u>	<u>107 696</u>	<u>12,0%</u>
a- Frais du personnel	22 088	19 363	22 088	19 363	80 942	14,1%
b- Charges Générales d'exploitation	5 310	4 995	5 310	4 995	21 812	6,3%
<u>6- Structure du portefeuille</u>			<u>611 657</u>	<u>687 692</u>	<u>669 583</u>	<u>-11,1%</u>
a- Portefeuille titres-commercial			288 241	379 981	349 918	-24,1%
b- Portefeuille d'investissement			323 416	307 711	319 665	5,1%
<u>7- Encours des crédits apparaissant au bilan</u>			<u>4 350 849</u>	<u>3 919 426</u>	<u>4 543 386</u>	<u>11,0%</u>
<u>8- Encours des dépôts, dont :</u>			<u>4 344 391</u>	<u>3 856 890</u>	<u>4 191 625</u>	<u>12,6%</u>
a- Dépôts à vue			951 261	850 678	943 511	11,8%
b- Dépôts d'épargne			1 362 107	1 295 184	1 332 328	5,2%
<u>9- Emprunts et ressources spéciales</u>			<u>568 993</u>	<u>603 080</u>	<u>576 471</u>	<u>-5,7%</u>
<u>10- Capitaux Propres (2)</u>			<u>411 836</u>	<u>358 952</u>	<u>379 485</u>	<u>14,7%</u>
(1) Chiffres actualisés						
(2) Compte non tenu du résultat de la période						

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**DE LA BNA ARRETES AU 31 MARS 2009****BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009**

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2009 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts échus et non encaissés sont constatés en produits réservés.

Les agios sur les comptes courants débiteurs ainsi que les intérêts courus et non échus sur crédits à moyen et long terme, relatifs à des engagements classés, sont constatés en produits réservés.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêté, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES**1- Structure du portefeuille - titres**

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement. Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des agios réservés, des provisions sur les créances douteuses et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2008 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2008 et au 31.03.2009 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

6- Reclassements opérés au niveau de certains indicateurs financiers :

Pour les besoins de comparabilité, certains indicateurs financiers arrêtés au 31.03.2008 ont été retraités.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2009

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint 4.351 millions de dinars au 31.03.2009, progressant de 11 % par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport au 31.12.2008, les créances sur la clientèle ont régressé de 4,2 %.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 487 millions de dinars, soit 12,6 %, entre mars 2008 et mars 2009. Par rapport au 31.12.2008, l'augmentation des dépôts a atteint 152 millions de dinars, soit 3,6 %.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint 94,2 millions de dinars, en augmentation de 5,6 millions de dinars, soit 6,4 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par contre, enregistré une régression de 0,5 millions de dinars, soit - 1,2 %.

- Le produit net bancaire s'est établi à 53 millions de dinars au 31.03.2009 contre 47 millions de dinars durant la même période de l'année 2008, enregistrant un taux d'accroissement de 13,1 %.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de 12 % entre mars 2008 et mars 2009.

AVIS DES SOCIETES (suite)

ARAB TUNISIAN BANK - ATB -

Siège Social : 9, rue Hédi Nourra, - 1001 Tunis -

L' ARAB TUNISIAN BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

En milliers de Dinars

	Au 31/03/2009	Au 31/03/2008	Au 31/12/2008
1- Produits d'exploitation bancaire	50 789	49 868	218 236
*Intérêts	30 655	29 690	132 565
*Commissions en produits	5 675	5 691	24 563
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	14 459	14 487	61 108
2- Charges d'exploitation bancaire	21 813	24 410	99 878
*Intérêts encourus	21 287	23 927	95 188
*Commissions encourues	526	483	4 690
*Autres charges			
3- Produit Net Bancaire	28 976	25 458	118 358
4- Autres produits d'exploitation	37	20	81
5- Charges opératoires, dont:	14 600	13 575	59 830
*Frais de personnel	7 870	6 876	30 924
*Charges générales d'exploitation	4 332	4 773	19 488
6- Structure du portefeuille au Bilan:	823 732	711 243	610 764
*Portefeuille-titres commercial	693 429	503 598	475 644
*Portefeuille-titres d'investissement	130 303	207 645	135 120
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan	1 452 008	1 299 990	1 512 183
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :	2 247 075	2 322 749	2 526 310
*Dépôts à vue	793 543	731 519	783 230
*Dépôts d'épargne	342 008	274 248	323 587
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan	119 492	123 716	130 031
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan(*)	283 839	204 614	274 213

(*)Avant répartition du résultat

Les faits marquants au 31 mars 2009.

L'Arab Tunisian Bank a affiché au cours du premier trimestre 2009 un **Produit Net Bancaire** en progression de **3,5 MD** soit **13,82%** par rapport à fin mars 2008, **un chiffre d'affaires** de **50,8 MD** au 31/03/2009.

Cette performance s'inscrit dans la croissance soutenue de l'activité de la banque

Les crédits à la clientèle ont poursuivi leur évolution avec un encours de **1.452,0 MD** au 31 mars 2009 contre **1.300,0 MD** à fin mars 2008, soit une progression de **11,69%**.

Le portefeuille titres commercial détenu par l'ATB est passé de **503,6 MD** au 31 mars 2008 à **693,4 MD** à fin mars 2009, soit une augmentation de **189,8 MD** ou **37,69%**.

Les dépôts de la clientèle ont baissé de **3,25%** pour atteindre **2.247,1 MD** au 31-03-2009 contre **2.322,7 MD** à fin mars 2008, ce léger repli provient essentiellement :

- ✓ de la diminution des dépôts à terme de **16,10%** pour atteindre **1.033,5 MD** contre **1.231,8 MD** à fin mars 2008.
- ✓ de l'évolution des dépôts à vue de **8,48%** qui se sont établis à **793,5 MD** contre **731,5 MD** à fin mars 2008.
- ✓ de la forte hausse du volume des comptes Epargne, qui ont progressé de **24,71%** et constituent **15,22%** de l'ensemble des dépôts de la clientèle.

Enfin **les commissions perçues** se sont maintenues à leur niveau soit **5,7 MD** au 31 mars 2009.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 21 AVRIL 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,303%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,257%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,247%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,215%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010	4,203%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,204%	1 023,812
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,276%	1 045,730
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,902
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 069,019
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 136,008
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 174,858
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 127,097
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,700
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 139,701
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,509
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,469

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 20/04/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 21/04/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,136	127,150	1,590	1,27%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,752	100,761	*** 1,152	1,11%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,751	103,760	1,569	1,54%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	101,930	101,941	*** 1,212	1,15%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	105,952	105,965	1,401	1,34%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,421	101,457	*** 1,333	1,27%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,554	104,566	1,369	1,33%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,357	104,371	1,333	1,29%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	103,348	103,359	*** 1,381	1,30%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,353	106,372	1,330	1,27%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	109,890	109,903	1,854	1,72%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	105,320	105,356	1,349	1,30%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,721	104,738	1,346	1,30%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,665	107,686	1,457	1,37%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,693	105,706	1,259	1,21%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,320	103,331	*** 1,305	1,23%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	107,913	107,928	1,419	1,33%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,416	105,427	1,209	1,16%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,273	102,284	*** 1,335	1,27%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,325	101,360	*** 1,314	1,26%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,482	104,500	1,411	1,37%
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,867	105,877	2,112	2,04%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,682	104,696	1,145	1,11%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	101,631	101,644	0,266	0,26%
SICAV MIXTES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,152	1,153	0,013	1,14%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,965	10,967	0,134	1,24%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,539	10,130	*** -0,243	-2,33%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,666	104,742	1,378	1,33%
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,587	103,602	1,089	1,06%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	101,794	101,806	1,336	1,33%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,959	41,971	0,480	1,16%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,521	30,524	0,361	1,20%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	79,127	79,382	5,763	7,83%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	112,777	113,998	10,939	10,61%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 129,052	1 138,645	103,965	10,05%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,681	63,518	2,198	3,58%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,738	98,693	*** 2,656	2,65%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	62,420	62,280	4,484	7,76%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,834	46,905	2,430	5,46%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	51,979	51,879	2,247	4,53%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,925	97,001	2,186	2,31%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	99,004	99,197	4,409	4,65%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,994	14,013	0,665	4,98%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	80,230	80,516	6,223	8,38%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	204,308	205,010	*** 18,134	9,47%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,271	107,225	*** 2,852	2,64%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 529,504	1 532,829	97,743	6,81%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 703,402	1 723,537	100,638	6,20%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 148,430	149,942	8,953	6,35%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 138,187	138,832	5,267	3,94%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 125,561	126,087	3,080	2,50%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,631	1,653	0,134	8,82%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,432	1,447	0,098	7,26%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 206,980	8 363,747	468,475	5,93%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,253	10,962	*** 0,293	2,67%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,955	11,676	*** 0,379	3,28%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	14,119	13,903	*** 1,038	7,94%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	13,149	12,820	*** 1,198	10,03%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 103,660	105,664	*** 8,091	8,03%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 106,925	109,051	7,866	7,77%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 107,718	108,821	4,786	4,60%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,621	14,594	1,505	11,50%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 079,067	1 088,131	36,922	3,51%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 570,676	5 596,702	261,666	4,90%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,554	115,696	3,528	3,15%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 107,325	108,721	5,432	5,26%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 019,590	1 023,744	12,969	1,28%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	109,149	109,279	6,730	6,56%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	514,982	518,224	48,497	10,32%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 115,589	116,392	7,551	6,94%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	105,688	105,362	8,333	8,59%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	105,099	104,859	4,535	4,52%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,821	103,706	3,350	3,34%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,687	101,736	1,352	1,35%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 102,731	103,267	2,944	2,93%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 102,522	103,667	3,854	3,86%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,294	10,527	0,527	5,27%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION ANNUELLE DE SICAV AVENIR
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 3 avril 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV-AVENIR» pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.156.472, un actif net de D : 1.152.348 et un bénéfice de D : 55.981, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-AVENIR», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1-La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2-Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3-A notre avis, les états financiers de la Société «SICAV-AVENIR», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4-Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les emplois en compte à terme ouvert auprès de la « STB » représentent à la clôture de l'exercice, 31,24% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

5-En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

6-En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	795 787	650 483	892 710
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		373 458	418 422	447 866
Obligations et valeurs assimilées		365 983	232 061	389 632
Titres OPCVM		56 346	-	55 212
Placements monétaires et disponibilités		359 959	377 341	222 780
Placements monétaires	6	350 040	360 853	222 648
Disponibilités		9 919	16 488	132
Créances d'exploitation		131	-	-
Autres actifs		595	74	462
TOTAL ACTIF		1 156 472	1 027 898	1 115 952
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	4 124	8 632	4 055
TOTAL PASSIF		4 124	15 268	4 055
ACTIF NET				
Capital	10	1 116 873	974 866	1 079 301
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrondis de coupons)		8	-	17
Sommes distribuables de l'exercice		35 467	37 764	32 579
ACTIF NET		1 152 348	1 012 630	1 111 897
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 156 472	1 027 898	1 115 952

ETAT DE RESULTAT
31 Décembre 2008
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	2008	2007
Revenus du portefeuille-titres	5	37 697	33 620
Dividendes		20 417	18 774
Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 280	14 846
Revenus des placements monétaires	7	10 122	11 281
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		47 819	44 901
Charges de gestion des placements	9	(12 970)	(12 454)
REVENU NET DES PLACEMENTS		34 849	32 447
Autres charges		-	(1)
RESULTAT D'EXPLOITATION		34 849	32 446
Régularisation du résultat d'exploitation		618	133
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		35 467	32 579
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(618)	(133)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(70 123)	(70 036)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		91 904	57 427
Frais de négociation		(649)	(706)
RESULTAT DE L'EXERCICE		55 981	19 131

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NE**31 Décembre 2008**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	2008	2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	55 981	19 131
Résultat d'exploitation	34 849	32 446
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(70 123)	(70 036)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	91 904	57 427
Frais de négociation de titres	(649)	(706)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(32 297)	(32 861)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	16 767	13 422
Souscriptions		
- Capital	24 507	13 070
- Régularisation des sommes non distribuables	2 162	190
- Régularisation des sommes distribuables	675	162
Rachats		
- Capital	(9 614)	-
- Régularisation des sommes non distribuables	(615)	-
- Régularisation des sommes distribuables	(348)	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	40 451	(308)
ACTIF NET		
En début de période	1 111 897	1 112 205
En fin de période	1 152 348	1 111 897
NOMBRE D' ACTIONS		
En début de période	22 901	22 627
En fin de période	23 217	22 901
VALEUR LIQUIDATIVE	49,634	48,552
TAUX DE RENDEMENT	5,16%	1,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2008/Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

L'assemblée Générale Extraordinaire du 30 Novembre 2004 a décidé le changement de la dénomination sociale désignée initialement « SICAV BDET ».

La société a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value

potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2008 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 795.787 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		488 646	373 458	32,41%
Actions, valeurs assimilées & droit rattachés admis à la cote		488 646	373 458	32,41%
<u>Actions</u>				
BNA	800	7 307	7 073	0,61%
BT	100	12 400	11 125	0,97%
SOMOCER	5 269	20 403	12 361	1,07%
SIPHAT	1 400	35 594	19 569	1,70%
GIF	9 015	31 610	23 980	2,08%
SOTETEL	4 500	102 506	42 849	3,72%
ELECTROSTAR	800	11 026	6 666	0,58%
ASSAD	7 000	33 229	64 932	5,63%
MONOPRIX	60	8 340	6 932	0,60%
TUNISIE LEASING	100	1 228	2 290	0,20%
SITS	13 072	33 430	26 981	2,34%
SOTRAPIL	2 080	60 165	19 452	1,69%
ESSOUKNA	4 300	22 625	18 056	1,57%
SIAME	6 212	16 408	8 535	0,74%
TUNIS AIR	4 100	15 132	10 885	0,94%
TUNIS AIR (NG)	820	3 026	2 173	0,19%
TPR	2 000	8 495	9 456	0,82%
ADWYA	6 646	22 293	41 159	3,57%
SPDIT	1 000	6 050	4 133	0,36%
ARTES	2 000	20 660	17 872	1,55%
POULINA GP	1 448	8 615	8 763	0,76%
TUNINVEST	600	8 104	8 216	0,71%
Titres OPCVM		56 160	56 346	4,89%
SICAV L'EPARGNANT	546	56 160	56 346	4,89%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		359 569	365 983	31,76%
Obligations de sociétés		359 569	365 983	31,76%
EL MOURADI 2002 A	900	18 000	18 367	1,59%
GENERAL LEASING 2004-1	750	30 000	31 683	2,75%
BH 2007	1 000	100 000	100 338	8,71%
UTL 2004	700	56 000	58 363	5,06%
CIL 2004-2	500	20 000	20 844	1,81%
AIL 2005	700	28 000	28 551	2,48%
OCA ATTIJARI	1 512	7 569	7 837	0,68%
ATTIJARI 2008 A	1 000	100 000	100 000	8,68%
TOTAL		904 375	795 787	69,06%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2007	928 526	9 072	(44 888)	892 710	
Acquisitions de l'exercice					
Actions	308 809			308 809	
Titres OPCVM	1 116 817			1 116 817	
Obligations	100 000			100 000	
Cessions de l'exercice					
Actions	(313 674)			(313 674)	89 536
Titres OPCVM	(1 115 103)			(1 115 103)	2 368
Remboursement de l'exercice					
Annuités des obligations	(121 000)			(121 000)	
Variation des plus ou moins value portefeuilles sur titres			(70 123)	(70 123)	
Variation des intérêts courus sur obligations		(2 649)		(2 649)	
Soldes au 31 décembre 2008	904 375	6 423	(115 011)	795 787	91 904

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice un montant de D: 37.697, contre D: 33.620 au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

	2008	2007
Dividendes		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	19 256	16 541
- des titres OPCVM	1 161	2 233
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	17 280	14 846
TOTAL	37 697	33 620

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 350.040 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Compte à terme "STB" au 30/03/2009 (au taux de 5,25%)	350 000	350 040	30,38%
TOTAL	350 000	350 040	30,38%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 10.122, contre D : 11.281 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	2008	2007
Intérêts des placements employés en bons du trésor	6 303	11 281
Intérêts des comptes à terme	3 819	-
TOTAL	10 122	11 281

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 31 décembre 2008 un solde de D: 4.124, contre D : 4.055 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	31 Décembre	
	2008	2007
Gestionnaire	983	976
Dépositaire	3 141	3 079
Total	4 124	4 055

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève à la clôture de l'exercice à D: 12.970 contre D: 12.454 au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit:

	31 Décembre	
	2008	2007
Rémunération du gestionnaire	11 787	11 274
Rémunération du dépositaire	1 183	1 180
Total	12 970	12 454

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	1 079 301
Nombre de titres	22 901
Nombre d'actionnaires	23

Souscriptions réalisées

Montant	24 507
Nombre de titres émis	520
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	(9 614)
Nombre de titres rachetés	(204)
Nombre d'actionnaires sortants	(1)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(70 123)
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres	91 904
Frais de négociation	(649)
Régularisation des sommes non distribuables	1 547

Capital au 31-12-2008

Montant	1 116 873
Nombre de titres	23 217
Nombre d'actionnaires	22

Note 11 : Autres informations**11.1. Données par action et ratios pertinent**Données par action

	2008	2007	2006	2005	2004
Revenus des placements	2,060	1,961	1,961	1,609	1,945
Charges de gestion des placements	(0,559)	(0,544)	(0,528)	(0,501)	(0,490)
Revenus net des placements	1,501	1,417	1,433	1,109	1,455
Autres charges	-	-	-	(0,010)	(0,118)
Autres produits	-	-	0,019	0,021	0,220
Résultat d'exploitation (1)	1,501	1,417	1,451	1,120	1,557
Régularisation du résultat d'exploitation	0,027	0,006	-	(0,005)	(0,010)
Sommes distribuables de l'exercice	1,528	1,423	1,451	1,115	1,547
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(3,020)	(3,058)	5,559	1,134	2,815
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	3,958	2,508	(1,792)	0,741	(2,540)
Frais de négociation	(0,028)	(0,031)	(0,050)	(0,041)	(0,024)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	0,910	(0,581)	3,717	1,834	0,251
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2,411	0,835	5,168	2,954	1,808
Résultat non distribuable de l'exercice	0,910	(0,581)	3,717	1,834	0,251
Régularisation du résultat non distribuable	0,067	0,008	-	(0,027)	(0,012)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,977	(0,573)	3,717	1,807	0,239
Valeur liquidative	49,634	48,552	49,153	45,100	43,724
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	1,14%	1,11%	1,12%	1,13%	1,12%
Autres charges / actif net moyen	-	-	-	0,02%	0,27%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,11%	2,91%	3,08%	2,51%	3,54%

11.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Depuis la constitution de la société, la gestion de la SICAV AVENIR (EX- SICAV BDET) a été confiée à la Banque de Développement Economique de Tunisie "BDET". Cette gestion a été transférée à compter du 1er décembre 2000 à la société d'intermédiation en Bourse de la Société Tunisienne de Banque "STB-CAPITALIS" "EX BDET-CAPITALIS" puis à la société "STB MANAGER" à compter du 20 décembre 2002. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La redevance du CMF ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes supportés auparavant par la SICAV, sont désormais pris en charge par le gestionnaire actuel.

La Société Tunisienne de Banque "STB", assure les fonctions de dépositaire, moyennant une rémunération de D: 1.000 HT par an.

**SITUATION ANNUELLE DE SICAV L'INVESTISSEUR
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre Conseil d'administration a bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SICAV l'Investisseur au 31/12/2008.

Ces états de synthèse, présentés dans les pages suivantes, se caractérisent notamment par un total brut de bilan de 1.365 mille dinars et par un résultat provisoire (sans le report à nouveau) d'environ 36 mille dinars ainsi que par un actif net de 1.354 mille dinars pour 22.132 actions valant chacune 61,190 dinars (contre un total brut de bilan de 1.724 mille dinars et par un résultat provisoire (sans le report à nouveau) de 48 mille dinars ainsi que par un actif net de 1.715 mille dinars pour 26.543 actions valant chacune 64,617 dinars.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2. La Direction et le conseil d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant entre autres d'établir et de présenter des états financiers sincères et sans anomalies significatives. Ce système permet de mettre en place un dispositif de maîtrise des risques permettant entre autres de détecter les erreurs et les fraudes et de les corriger à temps. Il permet également de déterminer les estimations comptables convenablement et raisonnablement eu regard aux circonstances de leur détermination.

Responsabilité de l'auditeur

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes d'audit généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comprennent pas d'anomalies significatives.

4. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur qui dépend de l'évaluation du risque que les états financiers contiennent d'anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société, relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

5. A notre avis, les états financiers ci joints sont réguliers et présentent sincèrement la situation financière de la SICAV dans tous leurs aspects significatifs ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis d'une manière comparable au précédent exercice et conformément aux normes comptables tunisiennes.

6. Sans remettre en cause l'opinion exprimée au paragraphe 02 ci dessus, il a lieu de noter les remarques suivantes :

- Comme indiqué par les paragraphes 3.3.2 et 4.1.4 et contrairement aux dispositions de l'article 3 des statuts et à l'article 29 de la loi 2001-83, certains encours le seuil maximum au cours de l'exercice :
 - l'encours des valeurs émises par la SOTETEL a dépassé le seuil maximum de 10% de l'actif net entre le 1/1/08 et le 10/6/08 ;
 - l'encours des valeurs émises par Assad a dépassé le seuil maximum de 10% de l'actif net entre le 22/5/08 et le 25/6/08 ;
 - les liquidités et les encours en compte à terme se trouvent en dépassement du seuil de 20% de l'actif net entre le 22/9/08 et le 31/12/2008 (à la fin de l'exercice, environ 29% de l'actif net).
- Comme indiqué par le paragraphe 3.1, la valeur actuelle des actions a été déterminée sur la base de cours du 31/12/08 à l'exception des 2296 actions El Kimia qui sont valorisées au cours du 23/12/08, des 931 actions ATL NS qui sont valorisées sur la base d'estimation et des 3400 actions de Tunisair NG qui sont valorisées sur la base du cours de référence,
- Comme indiqué par les paragraphes 3.1 et 9, les 200 actions Sotrapil attribuées gratuitement depuis le 30/12/2008 n'ont été enregistrées que le 14/01/09 ; de ce fait, la valeur des actions et l'actif net ne trouvent minorées de 1945 dinars. Cette situation n'a pas eu d'impact sur l'égalité des actionnaires puisqu'il n'y a pas eu ni souscription ni rachat depuis la date d'attribution jusqu'à la date de régularisation.

I. Autres vérifications

7. En application des dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons contrôlé les informations contenues dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires. Elles sont conformes à celles contenues dans les états financiers sus- mentionnés.

8. Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 (article 15) et sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du système de contrôle interne de la société pouvant affecter notre opinion sur les états financiers.

Le Commissaire aux comptes
Mohamed Néjib BEN SAOUD

Rapport Spécial du commissaire aux comptes exercice clos au 31/12/08

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que, pour l'exercice comptable clos au 31/12/2008, nous n'avons pas reçu d'avis sur l'existence de convention conclue entre la SICAV et le Président de son Conseil d'administration ou entre elle et le Directeur Général ou un des membres de son Conseil d'administration.

Par ailleurs, nos vérifications ne nous ont pas permis de relever d'opérations entrant dans le cadre de l'article précité.

Le Commissaire aux comptes
Mohamed Néjib BEN SAOUD

BILAN au 31/12/2008

(en dinars)

Actifs	31/12/2008	31/12/2007
AC 1 Portefeuille – titres	975 584	1 368 064
Actions, valeurs assimilées	749 929	1 133 771
Obligations	162 911	228 616
Autres valeurs	62 744	5 676
AC 2 Placements monétaires disponibles	388 017	355 099
Placements monétaires	0	267 167
Disponibilités	388 017	87 931
AC 3 Créances d'exploitation	1 163	589
AC 4 Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	1 364 764	1 723 751
PASSIF	-10 484	-8 600
PA 1 Opérateurs Créiteurs	-10 484	-8 600
PA 2 Autres Créiteurs Divers	0	0
TOTAL PASSIF	-10 484	-8 600
ACTIF NET	1 354 280	1 715 151
CP 1 Capital	1 318 622	1 667 022
CP2 Sommes Distribuables	35 658	48 129
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	4
Sommes distribuables de l'exercice	35 651	48 125
ACTIF NET	1 354 280	1 715 151
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	1 364 764	1 723 751

ETAT DE RESULTAT au 31/12/2008

(en Dinars tunisiens)

Rubriques	du 1/1/08	du 1/1/07
	au	au
	31/12/2008	31/12/2007
PR 1 Revenus du portefeuille – titres	42 711	51 740
Dividendes	30 377	36 352
Revenus des obligations et valeurs assimilées	9 706	13 126
Revenus des autres valeurs	2 628	2 262
PR 2 Revenus des placements monétaires	9 351	12 360
Total des revenus des placements	52 063	64 100
CH 1 Charges de gestion des placements	-15 668	-16 824
REVENUS DES PLACEMENTS	36 395	47 276
PR 3 Autres produits	0	0
CH 2 Autres charges	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 395	47 276
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	-744	849
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	35 651	48 125
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	744	-849
Variation des + (ou -) values potentielles/ titres	-190 635	-163 003
Plus ou - values réalisées /cession des titres	110 932	118 469
Frais de négociation	-1 186	-2 412
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-44 494	330

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET au 31/12/2008

Rubriques	du 1/1/08 au 31/12/2008	du 1/1/07 au 31/12/2007
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	-44 494	330
Résultat d'exploitation	36 395	47 276
Variation des plus (ou -) values potentielles / titres	-190 635	-163 003
Plus ou moins values réalisées / cession des titres	110 932	118 469
Frais de négociation	-1 186	-2 412
Distribution de dividendes	-48 127	-39 606
Transactions sur le capital	-268 249	285 948
a- Souscriptions	166 333	1 193 888
Capital	266 400	1 777 500
Régularisation sommes non distribuables exercice	-100 281	-593 914
Régularisation des sommes distribuables	213	10 302
a- Rachats	-434 582	-907 940
Capital	-707 500	-1 345 800
Régularisation sommes non distribuables exercice	273 872	447 313
Régularisation des sommes distribuables	-954	-9 453
VARIATION DE L'ACTIF NET	-360 870	246 671
Actif Net		
en début d'exercice / période	1 715 151	1 468 480
en fin d'exercice ou de la période	1 354 280	1 715 151
Nombre d'actions		
en début d'exercice ou de la période	26 543	22 226
en fin d'exercice ou de la période	22 132	26 543
VALEUR LIQUIDATIVE	61,19105	64,61782
Taux de rendement annualisé	-2,50%	0,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2008/(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE N°1 : CREATION ET ACTIVITE :

La « SICAV L'Investisseur » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994. Ainsi, l'article 3 de ses statuts précise que l'objet unique de la société est la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :**

La situation trimestrielle de la SICAV l'Investisseur est établie conformément au système comptable prévu par les normes 16 à 18 telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du « portefeuille-titres » à leur valeur de réalisation. Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte du portefeuille actions :

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de cet achat sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins value sur cession.

2.2.2. Prise en compte des droits rattachés aux actions :

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché la plus probable. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

2.2.3. Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents :

Les obligations et les titres des créances négociables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur ces titres de créances et assimilés sont pris en compte en résultat dès qu'ils sont courus. Les échéances sont imputées au débit des comptes des intérêts courus au jour et au crédit des revenus d'obligations et assimilés.

2.2.4. Différences et variations d'estimation du portefeuille :

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur réévaluée du Portefeuille des titres considérés comme valeur actuelle des stocks de valeurs mobilières. En principe, les cours de réévaluation sont :

- Pour les valeurs cotées durant les dernières séances boursières précédant la date d'évaluation, le cours boursier moyen pondéré,
- Pour les valeurs qui n'ont pas été cotées durant les dernières séances boursières, la réévaluation est faite sur la base du dernier cours boursier ajusté pour tenir compte de tout événement de nature à agir sur le cours de cette valeur et/ou le cas échéant de la valeur mathématique ou intrinsèque des actions possédées,
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base d'un coût moyen pondéré ou d'un cours ajusté pour les obligations n'ayant pas enregistrées des transactions le jour d'arrêté. Ces différences d'estimation ne sont pas lissées sur la période de détention.
- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable).

2.2.5. Etablissement dépositaire :

Ce compte enregistre les mouvements en numéraires reçus par le dépositaire qui, par convention se charge à la fois de la gestion des titres possédés par la SICAV et d'autre part, centralise pour le compte de cette dernière et suit l'exécution des opérations d'achats et de ventes de valeurs mobilières.

2.2.6. Les frais de gestion :

Les frais de gestion sont à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant un contrat forfaitaire de 1% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement, et ce, à partir du 01/11/2002. Ces frais sont les seuls frais de gestion supportés par la SICAV.

2.2.7. Valeur liquidative :

La valeur liquidative est obtenue par l'actualisation des éléments d'actif au cours du jour comme si le marché était parfait et que les différents cours ne changeraient pas en fonction des quantités offertes et des intentions de vente.

NOTE N° 3. PORTEFEUILLE TITRES :

Au 31/12/2008, la valeur actuelle du portefeuille titres a atteint 976 mille dinars contre 1.368 mille dinars au 31/12/2007. Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2008			31/12/2007		
	Coût d'entrée	Valeur Actualisée	% A.N.	Coût d'entrée	Valeur Actualisée	% A.N.
Actions & valeurs assimilées	1 055 314	749 929	55,4%	1 248 332	1 133 771	66,1%
Obligations et assimilées	157 708	162 911	12,0%	221 279	228 616	13,3%
OPCVM	62 530	62 744	4,6%	5 676	5 676	0,3%
Total	1 275 553	975 584	72,0%	1 475 288	1 368 064	79,8%

3.1. Actions et droits rattachés :

Au 31/12/2008, la valeur actuelle des « actions et droits rattachés » est de 750 mille dinars contre 1.134 mille dinars 31/12/2007. Elle se détaille comme suit :

Valeurs	31/12/2008			31/12/2007		
	Nbre	Val. Compt.	Mt. actual.	Nbre	Val. Compt.	Mt. actual.
Adwya	2500	7 111	15 483	10 000	28 445	34 000
AMEN BANK				500	13 119	13 395
AMEN BANK NG				36	912	907
AMEN BANK NS				36	977	905
AMS DA	9	1	4	9	4	1
ASSAD	10000	45 857	92 760	18 396	84 359	78 551
ATB ng	400	1 744	2 068			
ATB ns	931	4 467	4 176			
ATB	2000	9 061	10 676	10 000	52 694	54 040
ARTES	1000	10 330	8 936			
ATL Ng	1600	3 792	5 408			
ATL		16 784	24 990	10 000	29 957	34 140
ATL NS	4000	8 992	13 640			
BIAT NS				210	8 391	7 854
BNA				1 500	13 401	13 428
BT				500	43 487	48 607
EL KIMIA	2296	100 330	62 589	1 900	85 876	67 260
ELECTROSTAR	50	554	417	1 500	20 184	17 750
ESSOUKNA	9000	47 153	37 791	10 000	52 392	48 000
GIF	10000	33 821	26 600	11 000	42 819	33 110
KARTHAGO				750	7 052	6 482
MONOPRIX	50	6 950	5 776	250	17 935	21 073
Poulina gph	1300	7 735	7 868			
SFBT				1 000	12 065	14 438
SIAME	30000	67 650	41 220	16 000	42 474	31 056
SIPHAT	4200	97 328	58 708	4 200	97 328	74 705
SITS	20517	51 039	42 347	18 517	46 899	40 367
SOMOCER	11000	38 717	25 806	6 000	26 647	18 840
SOTETEL	11406	216 112	108 608	10 000	231 449	222 440
SOTRAPIL	5000	149 905	48 630	4 400	136 825	102 542
SOTUMAG						
SPDIT	5000	33 392	20 665	3 000	20 842	20 700
TPR	5000	22 346	23 640		47 992	49 940
TUNINVEST				300	2 849	3 240
TUNIS AIR	17000	55 962	45 135	20 000	78 962	76 000
TUNIS AIR ng	3400	11 186	9 010			
UBCI	150	6 995	6 979			
Totaux	164 809	1 055 314	749 929	170 004	1 248 332	1 133 771

Au 31/12/2008, les différences d'estimation sur le portefeuille actions s'élèvent à -305 mille dinars contre -115 mille dinars au 31/12/2007. Ces différences d'estimation sont établies sur la base d'une hypothèse de liquidité homogène pour toutes les valeurs détenues par la SICAV. Or, la réalité du marché ne nous semble pas confirmer cette hypothèse.

De plus, il est à noter que la valeur actuelle des actions a été déterminée sur la base de cours de la journée du 31/12/2008 (dernier jour ouvrable du trimestre), sauf pour les valeurs suivantes :

- les 2296 actions El Kimia, valorisées au cours du 23/12/08,
- les 931 actions ATL NS, valorisées sur la base d'estimation
- les 3400 actions de Tunisair NG, valorisées sur la base du cours de référence, et
- les 9 droits d'attribution de l'AMS, valorisées au cours du 9/9/2008

D'autre part, les 200 actions Sotrapil attribuées gratuitement depuis le 30/12/2008 n'ont été enregistrées que le 14/01/09 ; de ce fait, la valeur des actions et l'actif net ne trouvent minorées de 1945 dinars. Cette situation n'a pas eu d'impact sur l'égalité des actionnaires puisqu'il n'y a pas eu ni souscription ni rachat depuis la date d'attribution jusqu'à la date de régularisation.

3.2. Obligations :

Au 31/12/2008, la valeur de réalisation des « Obligations » a atteint 163 mille dinars contre 229 mille dinars au 31/12/2007 et. Elle se détaille comme suit :

Obligations	Nombre	31/12/2008					31/12/2007				
		Coût d'entrée	Intérêts courus	DE	Valeur de réalisation	% A.N.	Coût d'entrée	Intérêts courus	DE	Valeur de réalisation	% A.N.
EL Wifek 2006/1	1 000	60 000	1 573		61 573	5%	80 000	2 091		82 091	5%
SEPCM 2002	600	17 147	775		17 922	1%	25 718	1 159		26 877	2%
GL 2004/1	750	30 000	1 683		31 683	2%	45 000	2 524		47 524	3%
OCA Attijari 2006	2 112	10 562	387	-2	10 948	1%	10 000	387	-2	10 947	1%
AIL 2005	1 000	40 000	786		40 786	3%	60 000	1 176		61 176	4%
Total		157 709	5 204	-2	162 912	12%	221 279	7 338	-2	228 616	13%

3.3. OPCVM :

Au 31/12/2008, les titres OPCVM détenus correspondent à 608 actions SICAV Epargnant valant 63 mille dinars, contre 55 des mêmes actions valant 5 mille dinars au 31/12/2007.

3.4. Respect des ratios réglementaires d'emploi des valeurs en portefeuille :

Au 31/12/2008, le ratio des emplois en valeurs mobilières dépasse 50% de l'actif net. Ce ratio est inférieur à la limite de 80% fixée par l'article 29 §2 & 3 du code des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (72% au 31/12/2008 contre 76% au 31/12/2007).

Pour le ratio d'emploi en OPCVM, l'encours n'a pas dépassé le seuil réglementaire de 5% fixé par les dispositions du même article. Il dépasse les 4,6 % de l'actif net contre 0,33 % de l'actif net au 31/12/2008.

3.5. Revenus de portefeuille titres :

Au 31/12/2008, les revenus du portefeuille titres totalisent environ 43 mille dinars contre 49 mille dinars au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :

Revenus	31/12/2008	31/12/2007
Dividendes	30 377	36 352
Revenus des obligations et assimilés	9 706	13 126
Revenus des OPCVM	2 628	-
Total des revenus portefeuille	42 711	49 478
Divers produits accessoires	-	0
Total général	42 711	49 478

NOTE N° 4 : LIQUIDITES ET PLACEMENTS MONETAIRES :

Au 31/12/2008, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 388 mille dinars contre 355 mille dinars au 31/12/2007. Elles se présentent comme suit :

Liquidités et placements monétaires	31/12/2008	31/12/2007
Placements monétaires	-	267 167
Liquidités et équivalents	388 017	87 931
Total	388 017	355 099

Les liquidités immédiates (banque sommes à l'encaissement et placements en compte à terme) se situent à plus de 28% de l'actif net contre 5% au 31/12/2007. Ainsi, ces liquidités et emplois en compte à terme se trouvent en dépassement du seuil de 20% de l'actif net tel que fixé par les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif (loi 2001-83)

4.1. Placements monétaires :

Au 31/12/2008, la valeur actuelle des placements monétaires est nulle contre 267 mille dinars au 31/12/2007.

Au 31/12/2008, les placements monétaires et ceux en compte à terme ont permis de réaliser des revenus pour 9.351 dinars contre 12.360 dinars au 31/12/2007.

4.2. Liquidités et valeurs assimilées :

Au 31/12/2008, le solde des liquidités est de 388 mille dinars contre 88 mille dinars au 31/12/2007. Il se présente comme suit :

Liquidités et équivalents	31/12/2008	31/12/2007
Comptes à terme	375 043	
Liquidités	12 974	100
Sommes à l'encaissement	0	87831
Total	388 017	87 931

4.2.1. Placements en Compte à terme :

Au 31/12/2008, l'encours du placement en compte à terme est de 375 mille dinars contre une valeur nulle au 31/12/2007. Il correspond à un placement au 29/03/2009.

4.2.2. Avoirs en Banque :

Au 31/12/08, le solde comptable est de 12.974 dinars contre 87.931 dinars au 31/12/2007.

Au fait, le solde du relevé est créditeur de 30.806 dinars. Il ne tient pas compte des opérations suivantes :

31/03/08 Divers Ecart / Remboursement (+)		
SEPCM		1
25/12/08 Achats de 1000 Sotetel (-)	9 812	
30/12/08 Souscription ATB NS (-)	3 259	
31/12/08 Achat de 500 Sotetel (-)	4762	

Ainsi, le solde comptable après rapprochement devient créditeur de 12.974 dinars.

4.2.3. Sommes à l'encaissement :

Au 31/12/2008, le solde du compte "sommes à l'encaissement" est nul tout contre 87.832 dinars au 31/12/2007.

NOTE N° 5 : CREANCES D'EXPLOITATION :

Au 31/12/2008, les créances d'exploitation s'élèvent à 1 163 dinars contre 589 dinars au 31/12/2007. Ils correspondent à des frais bancaires restant à récupérer.

NOTE N° 6 : CAPITAUX PROPRES :

Au 31/12/2008, les postes de « Capitaux propres » avant les résultats distribuables totalisent 1.354 mille dinars contre 1.715 mille dinars au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Capital principal début période	2 654 300	2 222 600
Souscriptions en principal	266 400	1 777 500
Rachats en principal	-707 500	-1 345 800
Frais de négociation	-1 186	-2 412
Variation Diff. d'estimation du portefeuille	-190 635	-163 003
Plus values sur cessions	140 365	122 604
Moins values sur cessions	-29 433	-4 135
Sommes non distribuables de l'exercice clos	-987 278	-793 731
Régul sommes non distribuables exercice en cours	173 591	-146 602
Sous total 1 (capitaux propres)	1 318 624	1 667 022
Report à nouveau + autres reports	7	3
Régular. Résultat ex clos en inst. d'affect	-1	1
Sous total 2	6	4
Résultat de l'exercice en cours	35 658	48 125
Actif net	1 354 287	1 715 151

* **Mouvements de capital en nominal** (souscriptions, rachats et variation de la situation nette) :

Les mouvements du capital (sans le report à nouveau et sans le résultat à la fin de la période) se résument comme suit :

	Montants	Actions	Actionnaires
Capital au 31/12/2007	1 715 151	26 543	65
Souscriptions du premier trimestre 2008	139 793	2 216	1
Montant nominal	221 600		
Régularisation sommes distrib	4 101		
Régularisation sommes non distr	< 85 908 >		
Rachats du premier trimestre 2008	< 343 754 >	< 5 592 >	< 4 >
Montant nominal	< 559 200 >		
Régularisation sommes distrib	< 10 440 >		
Régularisation sommes non distr	225 886		
Variation autres éléments de SN	< 102 559 >		
Capital au 31/03/2008	1 408 631	23 167	62
Souscriptions du deuxième trimestre 2008	25 059	428	
Montant nominal	42 800		
Régularisation sommes distrib	- 3 916		
Régularisation sommes non distr	< 13 825 >		
Rachats du deuxième trimestre 2008	61 906	< 1 086 >	
Montant nominal	< 108 600 >		
Régularisation sommes distrib	10 050		
Régularisation sommes non distr	36 644		
Variation autres éléments de SN	235 505		
Capital au 30/06/2008	1 607 289	22 509	61
Souscriptions du troisième trimestre 2008	1 481	20	
Montant nominal	2 000		
Régularisation sommes distrib	28		
Régularisation sommes non distr	-548		
Rachats du troisième trimestre 2008	-23 961	< 322 >	< 3 >
Montant nominal	-32 200		
Régularisation sommes distrib	-448		
Régularisation sommes non distr	8 687		
Variation autres éléments de SN	17 287		
Capital au 30/09/2008	1 602 095	22 207	58
Souscriptions du quatrième trimestre 2007	-	-	-
Montant nominal	-		
Régularisation sommes distrib	-		
Régularisation sommes non distr	-		
Rachats du quatrième trimestre 2007	< 4 963 >	< 75 >	< 1 >
Montant nominal	< 7 500 >		
Régularisation sommes distrib	< 120 >		
Régularisation sommes non distr	2 656		
Variation autres éléments de SN	< 237 889 >		
Capital au 31/12/2008	1 354 280	19 133	57

* **Respect du niveau minimum du capital :**

Au cours du trimestre, le niveau du capital s'est maintenu au-dessus du seuil minimum de 1.000 mille dinars.

NOTE N° 7 : RESULTATS DISTRIBUABLES :

Au 31/12/2008, les sommes distribuables (sans les arrondis de calcul) s'élèvent à 35 mille dinars contre 48 au 31/12/2007. Ces résultats peuvent se résumer comme suit :

Sommes distribuables	31/12/2008	31/12/2007
Sommes distribuables exerc en cours	35 650	48 125
Résultat de l'exercice clos	7	4
Total	35 657	48 129

NOTE N° 8 : DETTES A PAYER :

Au 31/12/2008, le total des dettes à payer s'élève à 10 mille dinars contre environ 9 mille dinars au 31/12/2007. Ces dettes représentent le solde des rémunérations du gestionnaire (0,8%) et du dépositaire (0,1%) et les frais de commercialisation (0,1%) non encore payés. ils se détaillent comme suit :

Passifs	31/12/2008	31/12/2007
Gestionnaire	4 306	3 699
Commission Réseau	5 623	4 370
Dépositaire	554	532
Total	10 484	8 600

Le total des charges à supporter conventionnellement par la SICAV est de 15.668 dinars contre 16.824 dinars au 31/12/2007.

NOTE N° 9 : ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE :

Au 31/12/2008, l'actif net a atteint 1.354 mille dinars pour 22.132 actions conduisant à une valeur liquidative de 61,191 dinars contre 1.715 mille dinars pour 26.543 actions conduisant à une valeur liquidative de 64,617 dinars au 31/12/2007. Comme indiqué par le paragraphe 3.1, l'omission de l'enregistrement des 200 actions Sotrapil attribuées gratuitement depuis le 30/12/2008 a abouti à la minoration de l'actif net pour 1945 dinars. Cette situation n'a pas eu d'impact sur l'égalité des actionnaires puisqu'il n'y a pas eu ni souscription ni rachat depuis la date d'attribution jusqu'à la date de régularisation (14/1/09).

**SITUATION ANNUELLE DE SICAV L'EPARGNANT
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre Conseil d'administration a bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SICAV l'Epargnant au 31/12/2008.

Ces états financiers, donnés ci-joints, font apparaître un total de l'actif du bilan de 385.492 mille dinars, un résultat distribuable cumulé de 15.793 mille dinars et un actif net de 385.143 mille dinars pour 3.731.742 actions donnant une valeur liquidative de 103,207 dinars.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2. La Direction et le conseil d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant entre autres d'établir et de présenter des états financiers sincères et sans anomalies significatives. Ce système permet de mettre en place un dispositif de maîtrise des risques permettant entre autres de détecter les erreurs et les fraudes et de les corriger à temps. Il permet également de déterminer les estimations comptables convenablement et raisonnablement eu regard aux circonstances de leur détermination.

Responsabilité de l'auditeur

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes d'audit généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comprennent pas d'anomalies significatives.

4. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur qui dépend de l'évaluation du risque que les états financiers contiennent d'anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société, relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

5. A notre avis, la composition de l'actif net, les états financiers arrêtés au 31/12/2008 par la SICAV l'Epargnant et présentés dans les pages suivantes donnent une image fidèle des opérations et de la situation de la SICAV et des résultats de ses opérations clos à la même date. Ces états financiers sont établis pour l'essentiel d'une manière comparable au précédent exercice et conformément aux normes comptables tunisiennes.

6. Sans remettre en cause l'opinion exprimée par le paragraphe 05 ci dessus, il y a lieu de noter que, comme indiqué par les paragraphes 3.3.2 et 4.1.4 et contrairement aux dispositions de l'article 3 des statuts et à l'article 29 de la loi 2001-83, les valeurs mobilières émises ou garanties par la STB se trouvent en dépassement du seuil de 10% de l'actif net. Au 31/12/2008, elles représentent plus de 13% (0,65 % pour les obligations, 0,08 % pour les billets de trésorerie et 12,85% pour les certificats de dépôts), contre environ 18% au 31/12/07.

Autres vérifications

7. En application des dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons contrôlé les informations contenues dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière annuelle. Elles sont conformes à celles des états financiers susmentionnés.

8. Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 (article 15) et sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures au niveau du système de contrôle interne de la société pouvant affecter notre opinion sur les états financiers.

**Le Commissaire aux comptes
Mohamed Néjib BEN SAOUD**

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS PREVUES PAR L'ARTICLE 200 DU CODE DES SOCIETES
COMMERCIALES EXERCICE 2008**

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que, pour l'exercice comptable clos au 31/12/2008, nous n'avons pas reçu d'avis sur l'existence de convention conclue entre la SICAV et le Président de son Conseil d'administration ou entre elle et le Directeur Général ou un des membres de son Conseil d'administration.

Par ailleurs, nos vérifications ne nous ont pas permis de relever d'opérations entrant dans le cadre de l'article précité.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

MOHAMED NEJIB BEN SAOUD

BILAN AU 31 Décembre 2008*(En dinars tunisiens)*

Actif	du 01/1/ 08 au 31/12/2008	du 01/1/ 08 au 31/12/2007
AC 1 Portefeuille - titres	256 277 002	222 568 769
Obligations et valeurs assimilées	246 761 658	217 667 526
Actions d'OPCVM	9 515 344	4 901 243
AC 2 Placements monétaires disponibles	128 525 896	74 443 167
Placements monétaires	77 667 054	74 422 628
Disponibilités	50 858 842	20 539
AC 3 Créances d'exploitation	259 506	104 921
AC 4 Autres actifs	429 837	9 491
TOTAL ACTIF	385 492 240	297 126 348
PASSIF	349 401	250 820
PA 1 Opérateurs Créditeurs	313 166	234 027
PA 2 Autres Créditeurs Divers	36 235	16 793
TOTAL PASSIF	349 401	250 820
ACTIF NET	385 142 840	296 875 528
CP 1 Capital	369 346 641	284 682 870
CP2 Sommes Distribuables	15 796 198	12 192 658
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3 114	2 079
Sommes distribuables de l'exercice	15 793 085	12 190 579
ACTIF NET	385 142 840	296 875 528
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	385 492 240	297 126 348

ETAT DE RESULTAT AU 31 décembre 2008*(En dinars tunisiens)*

II. Désignations	du 01/1/ 08 au 31-déc-08	du 01/1/ 08 au 31-déc-07
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	11 898 721	10 682 921
Revenus des obligations et valeurs assimilées	11 643 907	10 457 185
Revenus des OPCVM	254 814	225 736
PR 2 Revenus des placements monétaires	5 211 762	2 931 635
Total des revenus des placements	17 110 483	13 614 556
CH 1 Charges de gestion des placements	-2 132 108	-1 662 191
REVENUS DES PLACEMENTS	14 978 375	11 952 365
PR 3 Autres produits	141 593	99 310
CH 2 Autres charges	-505 677	-610 019
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 614 290	11 441 656
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	1 178 795	748 923
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	15 793 085	12 190 579
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-1 178 795	-748 923
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 094	-24 632
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-1 069	42 310
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	14 621 316	11 459 333

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 décembre 2008

(En dinars tunisiens)

III. Désignations	du 01/1/ 08 au 31/12/2008	du 01/01/07 au 31/12/2007
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	14 621 316	11 459 333
Résultat d'exploitation	14 614 290	11 441 656
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 094	-24 632
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-1 069	42 310
AN 2 Distribution de dividendes	-12 189 488	-9 789 814
AN 3 Transactions sur le capital	85 835 484	54 122 913
a- Souscriptions	415 799 159	241 453 779
Capital	410 295 100	238 412 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-4 246 319	-2 459 683
Régularisation des sommes distribuables	9 750 378	5 501 462
a- Rachats	-329 963 675	-187 330 866
Capital	-324 754 500	-184 486 600
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	3 361 943	1 908 064
Régularisation des sommes distribuables	-8 571 118	-4 752 329
VARIATION DE L'ACTIF NET	88 267 311	55 792 433
AN 4 Actif Net		
en début d'exercice	296 875 528	241 083 096
en fin d'exercice	385 142 840	296 875 528
AN 5 Nombre d'actions		
en début d'exercice	2 876 336	2 337 082
en fin d'exercice	3 731 742	2 876 336
VALEUR LIQUIDATIVE	103,20725	103,21309
AN 6 Taux de rendement annuel	4,10%	4,12%
distribution	4,238	4,189

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2008/(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE N° 1 : CREATION ET ACTIVITE

La « SICAV L'Epargnant » est une société anonyme à capital variable créée le 28/01/1997 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 97-280 du 13/02/1997. Ainsi, l'article 3 de ses statuts précise que la gestion du portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe est l'objet unique de la Société par lequel elle contribue à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE N° 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.**2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

La situation trimestrielle de la « SICAV l'épargnant » est établie, pour l'essentiel, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment aux dispositions des normes comptables 16 et 17 relatives à la présentation des états financiers et au traitement du portefeuille-titres et des opérations effectuées par les OPCVM.

2.2. Principes comptables appliqués :

L'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres et actifs y est faite à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférent :

Les obligations et les titres des créances négociables et les placements sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les placements sont enregistrés au moment de leur souscription pour le coût effectif de leur acquisition.

Les intérêts sur les titres en portefeuille et/ou sur les placements sont pris en compte en résultat dès qu'ils sont courus (intérêts courus au jour). Le lendemain de l'échéance, ils sont classés comme intérêts ou revenus échus.

2.2.2. Les ventes et les remboursements :

Les ventes et les remboursements sont enregistrés au coût d'entrée. Les différences entre la valeur de sortie et le prix de cession net des frais sont enregistrées en plus ou moins value et sont portées en un sous compte des capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Les intérêts courus à la date de la sortie sont comptabilisés en « Intérêts courus à la vente ».

2.2.3. Différences et variations d'estimation du portefeuille :

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'estimation » du portefeuille sont des éléments des capitaux propres et enregistrent, à la date des arrêtés de calcul de chaque valeur liquidative, la différence entre la valeur d'entrée et la valeur réévaluée du Portefeuille des titres qui est considérée comme valeur de réalisation la plus probable du stock de valeurs mobilières à revenu fixe. Ces différences relatives à chaque échéance sont lissées sur la période résiduelle de détention à partir du 02/01/03. Le même traitement est réservé aux "décotes" et aux "sur cotes" sur les obligations et assimilés.

2.2.4. Prise en compte du portefeuille actions des SICAV obligataires :

Les acquisitions d'actions des SICAV obligataires sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Leur valeur est actualisée sur la base des valeurs liquidatives des sociétés émettrices.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée. Les plus ou moins values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins value réalisées.

2.2.5. Etablissement dépositaire :

Ce compte enregistre les mouvements en numéraires reçus par le dépositaire qui, par convention se charge d'une part, de la gestion des titres possédés par la SICAV et, d'autre part, de la centralisation et du suivi de l'exécution des ordres d'achats et de ventes de valeurs mobilières.

2.2.6. Les frais de gestion et de dépôts :

Les frais de gestion sont à attribuer à la « STB – Manager » au taux de 0,45% T.T.C. de l'actif net de la SICAV calculé quotidiennement en contre partie de tous les frais de fonctionnement. La commission de dépôt revenant à la STB est fixée à 0,05% T.T.C. de l'actif net. De plus, une commission de 0,1% TTC de cet actif est allouée au réseau des agences de la STB. Tous ces frais sont déduits de l'actif net servant à l'évaluation de la valeur liquidative. Ils sont autorisés par les organes de gestion de la SICAV.

2.2.7. Valeur liquidative :

La valeur liquidative est obtenue après l'actualisation des éléments d'actif au cours de leur réalisation le plus probable avec l'hypothèse que le marché est parfait et que les intentions d'offre n'ont pas une incidence significative sur l'évolution des cours.

La détermination de la valeur liquidative est calculée à la fin de chaque journée pour définir les valeurs des émissions et des rachats du jour ouvrable suivant, en divisant l'actif net réévalué par le nombre de titres de la SICAV en circulation.

NOTE N° 3. PORTEFEUILLE TITRES :

Au 31/12/2008, la valeur du portefeuille titres totalise environ 256.277 mille dinars contre 222.569 mille dinars au 31/12/2007. Elle se détaille comme suit :

Portefeuille titres	31/12/2008		31/12/2007	
	Valeurs actuelles	% A.N.	Valeurs actuelles	% A.N.
Obligations	58 970 201	15%	44 914 593	15%
Différence d'estimation	< 1 630 000 >	0%	< 1 630 000 >	-1%
Sous total obligations	57 340 201	15%	43 284 593	15%
BTA	190 532 307	49%	175 561 132	59%
Résorption surcotés et décotes/BTA	< 1 110 854 >	0%	< 1 178 199 >	0%
Actions OPCVM	9 515 344	2%	4 901 243	2%
Total des obligations et assimilés	256 276 998	67%	222 568 769	75%

Il est à remarquer que les valeurs ci dessus correspondent aux valeurs d'inventaire.

3.1. Obligations de sociétés :

Au 31/12/2008, le solde actualisé du « Portefeuille Obligations » net des dépréciations de BATAM s'élève à 57.340 mille dinars contre 43.284 mille dinars au 31/12/2007 et contre 56.084 mille dinars au 30/09/2008. Il se détaille comme suit :

Obligations triées par émetteur	31/12/2008					31/12/2007		
	Nombre	Val fac.	Coût entrée	Int courus	Val. Actuelles	Nombre	Val fac.	Val. Actuelles
AIL 2005	8 300	40,000	332 000	6 527	338 527	8 300	60,000	507 764
AIL 2007	10 000	80,000	800 000	1 688	801 688	10 000	100,000	1 002 104
AIL 2008	10 000	100,000	1 000 000	13 107	1 013 107			
Amen Bank 2006	10 000	90,000	900 000	41 289	941 289	10 000	100,000	1 046 020
Amen Bank 2008 A	15 000	100,000	1 500 000	47 868	1 547 868	410 911		
Amen Bank 2008 B	25 000	100,000	2 500 000	85 918	2 585 918	410 911		
AL 2002-1	10 000	16,000	160 000	2 025	162 025	10 000	30,000	303 787
Amen Lease 2001 A	20 000	-	-	-	-	20 000	16,000	326 505
ATB 2007/1 D	50 000	96,000	4 800 000	167 294	4 967 294	50 000	100,000	5 173 596
ATL 2006/1	20 000	100,000	2 000 000	56 701	2 056 701	20 000	100,000	2 056 546
ATL 2008	25 000	100,000	2 500 000	76 575	2 576 575	410 911		
ATL 2008	5 000	100,000	500 000	15 315	515 315			
ATL 2008 subordonné	5 000	100,000	500 000	10 049	510 049	410 911		
Attijari 2008 tranche A	32 500	100,000	3 250 000		3 250 000			
Attijari 2008 tranche B	17 500	100,000	1 750 000		1 750 000			
BDET 1999 B	950 000	1,000	950 000	29 734	979 734	950 000	2,000	1 959 305
BH 1	30 000					30 000	20,000	600 000
BH 2007	50 000	100,000	5 000 000	16 907	5 016 907	50 000	100,000	5 016 918
BH 2008	70 000	100,000	7 000 000	238 422	7 238 422	410 911		
BIAT 2002	15 000	20,000	300 000	942	300 942	15 000	40,000	601 885
BTEI 2001	34 000	-	-	-	-	34 000	20,000	686 573
BTKD 2006	35 000	60,000	2 100 000	3 740	2 103 740	35 000	80,000	2 804 973
BTKD 98	20 000	-	-	-	-	20 000	10,000	201 049
CIL 2002/2	10 000	20,000	200 000	3 485	203 485	10 000	40,000	406 951
CIL 2004/2	15 000	40,000	600 000	25 315	625 315	15 000	60,000	937 869
CIL 2004/1	20 000	60,000	1 200 000	16 938	1 216 938	20 000	80,000	1 622 522
CIL 2008/1	10 000	100,000	1 000 000	17 666	1 017 666			
CIL 2008 subordonné	10 000	100,000	1 000 000	2 225	1 002 225			
FCC CREDIMMO 1	5 000	494,103	2 470 515	14 319	2 484 834	5 000	760,305	3 561 999
FCC CREDIMMO 2	1 500	689,059	1 033 589	5 991	1 039 579	1 500	902,921	1 362 308
GL 2001 B	15 000	-	-	-	-	15 000	20,000	308 007
GL2001-2	20 000	-	-	-	-	20 000	20,000	400 000
GL 2004-1	10 000	40,000	400 000	22 439	422 439			633 656
Modern Leasing 2001 A	50 000	-	-	-	-	50 000	20,000	1 001 366
Tunisie Leasing 2004-1	3 000	20,000	60 000	2 384	62 384	3 000	40,000	124 755
Tunisie Leasing 2005-1	10 000	40,000	400 000	3 928	403 928	10 000	60,000	605 875
TL 2007-2	4 000	100,000	400 000	19 209	419 209	4 000	100,000	400 000
UTL 2004	9 300	80,000	744 000	31 391	775 391	9 300	100,000	969 131
Total secteur financier			47 350 104	979 389	48 329 493			34 621 464

Les obligations des sociétés des secteurs autres que financiers se présentent comme suit :

Obligations triées par émetteur	31/12/2008 (Valeurs en Dinars)						31/12/2007		
	Nombre	Val fac.	Coût entrée	Int courus	diff est	Val. Actuelles	Nombre	Val fac.	Val. Actuelles
Sous total secteur financier			47 350 104	979 389	-	48 329 493			34 621 464
AFRICA 2008 A	4 500	40	180 000	3 136		183 136	4 500	60	274 648
AFRICA 2008 B	3 000	40	120 000	2 091		122 091	3 000	60	183 098
BATAM 2000	15 000	40	600 000	37 200	< 600 000 >	-	15 000	40	-
BATAM 2001	10 000	100	1 000 000	60 000	< 1 000 000 >	-	10 000	100	-
BATAM 1998	3 000	10	30 000	2 100	< 30 000 >	-	3 000	10	-
CEREALES 2001	2 000	300	600 000	16 001		616 001	2 000	400	821 277
EL MAZRAA 2001	10 000	20	200 000	11 251		211 251	10 000	40	422 501
El Mouradi 2002 B	8 000	20	160 000	3 261		163 261	8 000	40	326 505
HOURIA 2000	50 000	38	1 875 000	63 900		1 938 900	50 000	50	2 584 967
Jebu Agfir 2000 A	10 000	25	250 000	10 548		260 548	10 000	37,500	390 779
Meublax	10 000	20	200 000	3 682		203 682	10 000	40	407 344
Muradi 2005	5 000	100	500 000	13 605		513 605	5 000	100	513 568
Muradi Skanes Beach 2003	4 500	60	270 000	8 752		278 752	4 500	80	371 581
PANABOS 2007	2 000	100	200 000	7 551		207 551			
SELMA CLUB 2002 A	1 500	40	60 000	1 933		61 933	1 500	60	92 892
SEPCM 2002	5 000	29	142 860	6 459		149 319	5 000	42,857	223 947
SOTUMER 2002	6 000	100	600 000	29 860		629 860	6 000	100	629 933
SIM 2007 B	10 000	100	1 000 000	14 389		1 014 389	10 000	100	1 014 350
SIM 2007 C	4 000	100	400 000	5 756		405 756	4 000	100	405 740
HL 2008	10 000	100	1 000 000	35 237		1 035 237			
SHM 2008 tranche A	3 000	100	300 000	4 629		304 629			
SHM 2008 tranche B	5 000	100	500 000	7 715		507 715			
SHM 2008 tranche C	2 000	100	200 000	3 086		203 086			
Total secteur non financier			10 387 860	352 144	< 1 630 000 >	9 010 704			8 663 129
écarts			4	4		4			
Total général			57 737 968	1 331 533	< 1 630 000 >	57 340 201			43 284 593

3.1.1. Au 31/12/2008, le coût d'entrée des obligations est de 57.738 mille dinars contre 44.083 mille dinars au 31/12/2007.

Ces titres ont généré des intérêts courus pour 1.232 mille dinars au 31/12/2008 contre 832 mille dinars au 31/12/2007.

Il est à rappeler que les encours de BATAM ont été ramenés à une valeur nulle par l'enregistrement d'une correction de valeur de 1.630 mille dinars.

3.1.2. Les mouvements des obligations de sociétés peuvent se résumer comme suit :

Valeurs	Nombre	Entrées	Echues	Vendues	Solde
Coût d'entrée au 31/12/2007		44 082 942			
EL MAZRAA 2001	10 000		< 200 000 >		
GL 2004-1	10 000		< 200 000 >		
AMEN BANK 2006	10 000		< 100 000 >		
FCC CREDIMMO 2			< 77 820 >		
FCC CREDIMMO 1			< 259 580 >		
PANABOIS 2007	2 000	200 000			
SEPCM 2002	5 000		< 71 421 >		
UTL 2004	9 300		< 186 000 >		
JERBA 2000	10 000		< 125 000 >		
CIL 2004/2	15 000		< 300 000 >		
Sous Total au 31/03/2008		44 282 942	< 1 519 821 >	-	42 763 121
Variations en coût d'entrée au 31/03/2008			42 763 121		
Coût d'entrée au 31/03/2008		42 763 121			
Houria 2000			< 625 000 >		
Selima Club 2002			< 30 000 >		
Skanes Beach 2003			< 90 000 >		
FCC CREDIMMO 2			< 83 760 >		
FCC CREDIMMO 1			< 309 635 >		
BDET 1999 B			< 950 000 >		
ATB 2007 1 D			< 200 000 >		
TL 2004 - 1			< 60 000 >		
CIL 2004/2	15 000	1 500 000			
AMEN BANK 2008 A	15 000	2 500 000			
AMEN BANK 2008 A	25 000	2 500 000			
ATL 2008	5 000	500 000			
BH 2008	70 000	7 000 000			
HL 2008/1	10 000	1 000 000			
30/06/2008		57 763 121	- 2 348 395	-	55 414 726
Variations en coût d'entrée au 30/06/08			55 414 726		
Valeurs	Nombre	Entrées	Echues	Vendues	Solde
Coût d'entrée au 30/06/2008		55 414 726			
Céréales	10 000		< 200 000 >		
Amen Lease 2001/1	20 000		< 320 000 >		
CIL 2002/2	10 000		< 200 000 >		
CIL 2004/1			< 400 000 >		
CIL 2008/1	10 000	1 000 000			
AIL 2005			< 166 000 >		
Africa 2003 tr B			< 90 000 >		
Africa 2003 tr A			< 60 000 >		
ATL 2008 Subordonné	5 000	500 000			
SIHM 2008 tranche A		300 000			
SIHM 2008 tranche B		500 000			
SIHM 2008 tranche C		200 000			
FCC CREDIMMO 2	1 500		< 78 855 >		
FCC CREDIMMO 1	5 000		< 263 955 >		
El mouradi 2002	5 000		< 160 000 >		
GL 2001 b	15 000		< 300 000 >		
Meublatax	10 000		< 200 000 >		
AIL 2008	10 000	1 000 000			
Sous Total au 31/03/2008		58 914 726	< 2 438 810 >	-	56 475 916
Variations en coût d'entrée au 30/09/2008			56 475 916		
BH 1	30 000		< 600 000 >		
BIAT 2002	15 000		< 300 000 >		
Amen Lease 2002/1	10 000		< 140 000 >		
Attijari 2008 A		3 250 000			
Attijari 2008 B		1 750 000			
BTEI 2001	34 000		< 680 000 >		
FCC CREDIMMO 2	1 500		< 80 358 >		
FCC CREDIMMO 1	5 000		< 237 590 >		
TL 2005/1	10 000		< 200 000 >		
BTKD 1998			< 200 000 >		
BTKD 2006			< 700 000 >		
ATB 2007 1 D					
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000			
GL 2001/2	20 000		< 400 000 >		
AIL 2007	10 000		< 200 000 >		
MODERN Leasing 2001	50 000		< 1 000 000 >		
31/12/2008		6 000 000	- 4 737 948	-	1 262 052
Variations en coût d'entrée au 31/12/08			57 737 968		

3.2. Bons de trésor assimilables (BTA) :

Au 31/12/2008, la valeur de réalisation des BTA s'élève à 190.532 mille dinars contre 175.561 mille dinars au 31/12/2007. Elle se détaille en dinars comme suit :

Designations	31/12/2008						31/12/2007
	Val. fac.	Nombre	Coût entrée	Int cours	Int. à l'achat	Total	Total
BTA 11/06/2008	1 000	-	-			-	15 381 177
BTA mars 2009	1 000	11 100	11 243 940	468 085	0	11 712 025	11 713 607
BTA 12/04/2010	1 000	2 000	2 076 440	78 115	-	2 154 555	2 154 259
BTA Mars 2012	1 000	16 500	16 526 318	441 863	191 737	17 159 918	10 856 137
BTA 11/10/2013	1 000	28 000	27 493 750	306 972	0	27 800 722	26 282 984
BTA 14/04/2014	1 000	50 707	52 753 700	2 175 539	0	54 929 238	54 937 574
BTA 09/02/2015	1 000	39 933	41 774 594	1 286 189	717 244	43 778 027	27 371 385
BTA 11/07/2017	1 000	16 500	16 389 500	379 701	42 608	16 811 810	13 702 026
BTA 09/05/2022	1 000	15 903	15 618 418	497 788	69 806	16 186 011	13 161 982
Total			183 876 660	5 634 252	1 021 395	190 532 307	175 561 132

Le coût d'entrée des BTA nets des intérêts courus à l'achat, s'élevant au 31/12/2008 à 183.876 mille dinars contre 169.649 mille au 31/12/2007.

Les acquisitions des BTA se sont accompagnées par le paiement des intérêts courus à l'achat, comptabilisés séparément. Ces intérêts à l'achat ont atteint 1.021 mille dinars au 31/12/2008 contre 403 mille dinars au 31/12/2007.

Parallèlement, les retenues à la source avancées et restant à récupérer, figurent parmi les autres créances d'exploitation pour 259 mille dinars contre 105 mille dinars au 31/12/2007.

La valeur algébrique de l'étalement des « sur cotes » et « des décotes » a atteint -1.111 mille dinars contre -1.178 mille dinars au 31/12/2007.

3.3. Actions de SICAV obligataires :

3.3.1. OPCVM obligataires :

Au 31/12/2008, l'encours des actions de SICAV obligataires est de 9.515 mille dinars contre 4.901 mille dinars au 31/12/2007. Il se détaille comme suit :

OPCVM	31/12/2008	31/12/2007
Univers obligations, Coût d'entrée	3 765 291	3 364 817
Univers obligations, différence d'estimation	43 532	29 086
Générale oblig. Sicav, Coût d'entrée	2 083 386	1 037 666
Générale oblig. Sicav, différence d'estimation	-15 546	954
inter obligation, coût d'entrée	1 003 913	
inter obligation, différence d'estimation	5 159	
FCP Salamat plus, Coût d'entrée	467 235	467 235
Salamat plus, différence d'estimation	1 395	1 485
Sanadat, coût d'entrée	2 155 900	
Sanadat, différence d'estimation	5 080	
Total des revenus liés port titres	9 515 344	4 901 243

3.3.2. Respect des ratios réglementaires liés aux titres de portefeuille :

3.3.2.1 Respect des ratios d'emplois en titres de portefeuille :

Au 31/12/2008, les emplois en obligations, BTNB, en BTA et en OPCVM se situent entre 50% et 80%. Le taux s'est fixé à 66 % contre 75% au 31/12/2007.

Le ratio des actions SICAV détenues n'a pas dépassé les 5 % de l'actif net. Au 31/12/08 comme au 31/12/2007, il voisine les 2%.

3.3.2.2. Détention de titres garantis ou émis par la STB au-delà des 10% de l'actif net :

Au 31/12/2008, l'encours d'obligations émises ou garanties par la STB, rajouté à celui des Billets de trésorerie (BIT) et à d'autres placements monétaires, a dépassé le seuil maximum de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Elles représentent plus de 13% (0,65 % pour les obligations, 0,08 % pour les billets de trésorerie et 12,85% pour les certificats de dépôts) contre presque 18% au 31/12/07.

3.4. Revenus du portefeuille titres :

Au 31/12/2008, les revenus nets du portefeuille titres (avant les résorptions des décotes, différences d'estimation et des autres revenus) totalisent 11.898 mille dinars contre 10.683 mille dinars au 31/12/2007. Avec les résorptions des décotes et des sur cotes, ces revenus se détaillent comme suit :

Cumul des Revenus du portefeuille	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des obligations & assimilés potentiels	6 866 485	6 340 320
Revenus des obligations & assimilés début période	< 6 340 320 >	< 5 241 694 >
Revenus des obligations & assimilés échus	11 117 742	9 358 559
Revenus des OPCVM	254 814	225 736
Total revenus de portefeuille	11 898 721	10 682 921
Autres revenus	14 270	17 661
Quote part des décotes / obligations	127 323	81 649
Total des revenus liés port titres	12 040 314	10 782 231
Dotations aux résorptions sur cotes	< 505 677 >	< 610 012 >
Résultats liés au portefeuille titres	11 534 636	10 172 219

Au 31/12/2008, quelques remarques sont à signaler :

- Les revenus des obligations et assimilés comportent des revenus sur les obligations de société et sur les BTA, leur total a atteint 11.644 mille dinars contre 10.457 mille dinars au 31/12/2007.

- Les soldes des comptes comptables incluent des intérêts intercalaires courus sur BIT pour environ 27 mille dinars contre 11 mille dinars au 31/12/2007. Ces intérêts sont présentés avec les obligations et assimilées.

- Il est à rappeler que les calculs des intérêts courus sur les emprunts BATAM sont suspendus depuis le 30/09/2004. Ces intérêts comme le reste des encours, apparaissent pour une valeur nulle depuis la fin de 2005.

NOTE N° 4. LIQUIDITES ET VALEURS ASSIMILEES :

Au 31/12/2008, le total des placements monétaires et des disponibilités a atteint 128.525 mille dinars contre 74.426 mille dinars au 31/12/2007. En Dinars, il se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007
placements monétaires	77 667 054	744 422 628
Liquidités	50 858 842	20 539
Total général	128 525 896	744 443 167

Il est à noter ce qui suit :

- Le ratio de liquidité immédiate (dépôts à vue et équivalents des liquidités) n'a pas dépassé le seuil maximum de 20% fixé par l'article 29 §2 et 3 du code des organismes de placement collectif ; il voisine les 13% de l'actif net au 31/12/2008 contre presque 0% au 31/12/2007 (y compris les encours des comptes à terme).

- Le ratio des valeurs émises par l'Etat ou sur le marché de la BCT (à plus et à moins d'un an) n'a dépassé le seuil de 30%. En effet, au 31/12/08, il s'est situé à environ 20% contre 25% au 31/12/2007.

- Le ratio des liquidités relatives (liquidités et quasi-liquidités à court terme, c'est à dire, les encours des BTC et des Billets de trésorerie à moins d'un an) n'a pas dépassé les 50% de l'actif net ; il est de 23% de l'actif net contre 22% au 31/12/2007.

4.1. Placements monétaires (Bons de trésor, Billets de trésorerie et certificats de dépôts et bons de caisse) :

Au 31/12/2008, les placements monétaires ont atteint en valeur actuelle 77 667 mille dinars contre 74.422 mille dinars au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :

Désignations (en dinars)	31/12/2008	% AN	31/12/2007	% AN
Bons de trésor financiers	0		4 117 568	
Intérêts courus / BTF	0		1 519	
Sous total BTF	0	0,00%	4 119 086	1,39%
Billets de trésorerie	10 550 000		9 400 000	
Intérêts précomptés /BIT	< 291 981 >		< 174 808 >	
Intérêts courus / BT	279 596		111 465	
Intérêts Intercal./ Complém.	27 158		11 273	
Sous total BT	10 564 773	2,74%	9 347 930	3,15%
Certificats de dépôts	49 000 000		43 500 000	
Intérêts précomptés / CD	< 40 911 >		< 461 185 >	
Intérêts courus / CD	543 697		264 976	
Sous total CD	49 502 786	12,85%	43 303 791	14,59%
BTCT, coût d'entrée	3 279 692		17 293 737	
BTCT interet courus	24 088		358 083	
Sous total BTCT	3 303 780	0,86%	17 651 821	5,95%
Bons de caisse,coût d'entrée	14 000 000			
Bon de caisse Interet courus	295 714			
Sous total BC	14 295 714	3,71%	0	0,00%
Total placements monétaires	77 667 054	20,17%	74 422 628	25,07%

4.1.1. Au 31/12/2008, l'encours des **bons de trésor financiers** a atteint nulle mille dinars contre 4.119 mille dinars au 31/12/2007. Il correspond à l'encours de placements en « BTC et équivalents » augmentés des intérêts courus à la date d'arrêté. Les durées résiduelles de ces placements sont différentes mais toutes inférieures à une année.

4.1.2. Au 31/12/2008, les **billets de trésorerie commerciaux** et les créances rattachées totalisent 10.528 mille dinars contre 9.331 mille dinars au 31/12/2007.

Les intérêts précomptés au 31/12/2008 sont de -292 mille dinars contre -175 mille dinars au 31/12/2007. Les créances rattachées aux billets de trésorerie (intérêts courus et non échus, y compris les intérêts complémentaires) ont atteint 307 mille dinars contre 123 mille dinars au 31/12/2007. Le rattachement de ces intérêts complémentaires aux BIT n'est pas systématique. Au niveau comptable, ils sont classés avec les « Obligations et Valeurs Assimilées ».

La situation des BIT et au 31/12/2008 se présente comme suit :

Emetteurs des BIT	Valeur nominale	Valeur actuelle	échéance	Taux	risque	Aval
Hannibal Lease	2.000.000	1.995.105	07-mars-09	4.50%	0.52%	Best Bank
Hannibal Lease	500.000	498.776	27-déc-08	4.50%	0.13%	BFT
Hannibal Lease	1.000.000	1.003.059	24-janv-09	4.50%	0.26%	BFT
La Sté Tourisme Service et animation	300.000	303.573	24-janv-09	4.83%	0.08%	STB
Arab International Lease	250.000	239.971	04-janv-10	6.50%	0.06%	BTKD
Sté d'études et d'aménagement La Marina Hammamet Sud	2.000.000	2.054.022	23-juil-09	6.50%	0.53%	BTL
Hannibal Lease	1.500.000	1.501.714	08-févr-09	6.50%	0.39%	BFT
CIL	3.000.000	2.968.554	20-mars-09	6.50%	0.77%	noté
Totaux	10.550.000	10.564.773			2.74%	

Il y a lieu de noter ce qui suit :

- Au 31/12/2008 les intérêts payés d'avance sont enregistrés parmi les dettes (cf. note 8 ci-dessous). Au 31/12/08, ils ont atteint 36 mille dinars contre 17 mille dinars au 31/12/2007.

- la partie de ces placements garantie par la STB (directement ou par des relais en crédits bancaires) est de moins de 0,08% au 31/12/2008 contre 0,91% au 31/12/2007.

4.1.3. Au 31/12/2008, les **Certificats de dépôts** et les créances rattachées totalisent 14.296 mille dinars contre zéro mille dinars au 31/12/2007.

Les intérêts précomptés sur ces placements sont de 41 mille dinars contre 461 mille dinars au 31/12/2007. Parallèlement, les intérêts courus sont de 544 mille dinars contre 265 mille dinars au 31/12/2007.

4.1.4. Au 31/12/2008, les **Bons de trésor à court terme** et les créances rattachées totalisent 3.304 mille dinars contre 17.652 mille dinars au 31/12/2007.

4.1.5. Au 31/12/2008, les placements monétaires et les placements en comptes à terme ont généré des revenus pour 5.212 mille dinars contre 2.932 mille dinars au 31/12/2007. En dinars, ils se détaillent comme suit :

Revenus	31/12/2008	31/12/2007
Revenus potentiel / bons de trésor	24 088	359 602
Revenus échus/ bons de trésor	704 547	792 140
Rev. / bons de trésor au début période	< 359 602 >	< 214 422 >
Revenus potentiel / billets trésorerie	279 596	111 465
Revenus échus/ billets trésorerie	476 791	784 251
Revenus début période/ billets trésorerie	< 111 465 >	< 381 974 >
Revenus potentiel / certif. dépôts	543 697	264 976
Revenus des CD début période	< 264 976 >	< 53 144 >
Revenus échus/ certif. dépôts	2 656 237	1 257 468
Intérêts intercalaires / BIT	27 158	11 273
Intérêts courus / Bons de caisse et comptes à terme	463 721	
Intérêts échus/ Bons de caisse et comptes à terme	771 969	
Total revenus / placements monétaires	5 211 762	2 931 635

4.2. Liquidités :

Au 31/12/2008, le solde des comptes de liquidités et des en cours en comptes à terme est de 50 859 mille dinars contre 21 mille dinars au 31/12/2007. Ils se détaillent en dinars comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007
CAT coût d'entrée	49 915 000	
CAT intérêts courus	168 007	
Sous total CAT	50 083 007	0
Avoirs en banque	448 462	20 503
Sommes à recevoir	327 373	36
Total général	50 858 842	20 539

4.2.1. Encours en Comptes à terme :

Au 31/12/2008, les **encours en Comptes à terme** totalisent 50.083 mille dinars contre un solde nul au 31/12/2007.

Au 31/12/2008, les intérêts courus sont de 168 mille dinars contre zéro au 31/12/2007. Les intérêts rattachés aux comptes à terme sont classés parmi les revenus de placements

4.2.2. Avoirs en Banque :

Au 31/12/2008, le solde du compte « Banque » figure en comptabilité pour 448 mille dinars contre 21 mille dinars au 31/12/2007.

Au 31/12/2008, le solde du relevé est Débité de 1.110.939 dinars. Il ne tient pas compte des opérations suivantes que la SICAV a comptabilisé :

Souscription du 31/12/08	(+)	42.970.302
Divers écarts	(+)	53
Rachats du 31/12/08	(-)	43.403.007
Ecarts /achat CD du 27/06/08	(-)	5.224
Régularisation / achat du CD du 27/06/08	(-)	5.224
Ecarts /achat CD du 30/06/08	(-)	2612
Divers écarts	(-)	67

Ainsi, au 30/06/2008, le solde comptable rapproché est débiteur de 665.161 dinars.

En parallèle, le solde comptable est de 448.462 dinars, il ne tient pas compte des écarts suivants :

Ecart sur remboursement BH le 02/01/07	(+)	6
Ecart sur remboursement BCT le 09/05/07	(+)	80
Versement de 2 chèques	(+)	4.285
Divers autres Ecarts	(+)	14
Intérêts /compte à terme, montant global 21/10/08	(+)	175.779
Pénalités / remboursement anticipé de CAT	(-)	11.096
Intérêts sur compte à terme, montant global	(-)	1 178
Intérêts /compte à terme, montant global 10/12/08	(+)	44.095
Intérêts /compte à terme, montant global 28/12/08	(+)	914
Intérêts /compte à terme, montant global 29/12/08	(+)	3.807
Divers Ecarts	(-)	7

Ainsi, au 31/12/2008, le solde comptable rapproché devient créditeur de 665.161 dinars.

L'examen des mouvements en rapprochement montre qu'ils méritent d'être apurés. En effet, les principales corrections sont les suivantes :

- certains mouvement peuvent être apurés par les mouvements des sommes à l'encaissement : au débit 225 mille et au crédit pour 12 mille dinars
- d'autres mouvements sont à virer aux comptes de revenus pour 5 mille dinars

- des revenus comptabilisés ne sont pas encore virés par la Banque pour 114 mille dinars
- divers écarts sont à apurer

4.2.3. Sommes à l'encaissement :

Au 31/12/2008, le solde du compte « Sommes à l'encaissement » est de 327 mille dinars contre 36 dinars au 31/12/2007. Il s'analyse comme suit :

Désignations	31/12/2008			31/12/2007		
	Principal	Intérêts	Total	Principal	Intérêts	Total
Ecart SEPCM2002	4	-	4	- 4	-	- 4
HOURIA 2000	-	40	40	-	40	40
Divers Int / CAT à régulariser		322 033	322 033			-
Intérêts sur Attijari bank		5 295	5 295			-
Total général	4	327 368	327 372	- 4	40	36

Comme indiqué au paragraphe 4.2.2., ci-dessus, ces mouvements méritent d'être apurées.

NOTE N° 5 : CREANCES D'EXPLOITATION :

Au 31/12/2008, les valeurs réalisables ont atteint 689 mille dinars contre 114 mille dinars au 31/12/2007. Elles représentent des agios et des frais facturés par la STB et restant à récupérer ainsi que les retenues à la source des intérêts pré comptés sur les BTA. Elles se présentent comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007
RS sur intérêts à l'achat des BTA	259 506	104 921
Autres Débiteurs (frais à récupérer)	429 837	9 491
Total général	689 343	114 412

Il est à noter que les retenues à la source sur les BTA ne concernent que les intérêts à la l'achat comptabilisés séparément (Cf. § 3.2).

NOTE N° 6 : CAPITAUX PROPRES :

Au 31/12/2008, les Capitaux propres (sans le résultat provisoire) sont de 369.350 mille dinars contre 284.685 mille dinars au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :

Capitaux propres en dinars	31/12/2008	31/12/2007
Capital en début d'exercice	287 633 600	233 708 200
Emissions	410 295 100	238 412 000
Rachats	-324 754 500	-184 486 600
Variat Diff.d'estimat	-1 621 906	-1 654 632
Résorption Variat Diff.d'estimat/ obligat	1 630 000	1 630 000
Moins valeur sur placements monétaires	-1 073	-552
Plus Moins values reportées/titres	0	42 862
Sommes non distribuables	-2 950 971	-2 417 029
Régul SND ex clos	-4 246 319	-2 459 683
Régul des SND rachats	3 361 943	1 908 064
Report à nouveau	2 746	1 888
Autres résultats reportés	677	223
Régul report à nouveau	458	213
Sous total	369 349 755	284 684 953
Résultat de la période	15 793 085	12 190 576
Total Actif Net	385 142 840	296 875 528

Au 31/12/2008, les mouvements de l'actif net se résument comme suit :

	Montants	Actions	Actionnaires
Capital au 31/12/2007	296 875 528	2 876 336	3 633
Souscriptions du premier trimestre 2008	167 432 349	1 657 106	269
Montant nominal	165 710 600		
Régularisation sommes distrib et non distribuables	1 721 749		
Rachats du premier trimestre 2008	-126 356 143	-1 250 506	< 186 >
Montant nominal	-125 050 600		
Régularisation sommes distrib et non distribuables	-1 305 543		
Variation autres éléments de SN	-24 159 221		
Capital au 31/03/2008	313 792 513	3 282 936	3 716
Souscriptions du deuxième trimestre 2008	119 541 783	1 218 941	332
Montant nominal	121 894 100		
Régularisation sommes distrib et non distribuables	-2 352 317		
Rachats du deuxième trimestre 2008	-50 768 671	-529 690	< 224 >
Montant nominal	-52 969 000		
Régularisation sommes distrib et non distribuables	2 200 329		
Variation autres éléments de SN	-8 644 638		
Capital au 30/06/2008	373 920 987	3 972 187	3 824
Souscriptions du troisième trimestre 2008	80 843 799	795 392	339
Montant nominal	79 539 200		
Régularisation sommes distrib et non distribuables	1 304 599		
Rachats du troisième trimestre 2008	-78 625 495	-774 338	< 177 >
Montant nominal	-77 433 800		
Régularisation sommes distrib et non distribuables	-1 191 695		
Variation autres éléments de SN	3 822 087		
Capital au 30/09/2008	379 961 378	3 993 241	3 986
Souscriptions du quatrième trimestre 2007	139 988 943	1 361 604	293
Montant nominal	136 160 400		
Régularisation sommes distrib et non distribuables	3 828 543		
Rachats du quatrième trimestre 2007	-138 852 361	-1 349 157	< 235 >
Montant nominal	-134 915 700		
Régularisation sommes distrib et non distribuables	-3 936 661		
Variation autres éléments de SN	2 908 297		
Capital au 31/12/2008	385 142 840	19 133	4044

NOTE N° 7 : SOMMES DISTRIBUABLES :

Au 31/12/2008, les sommes distribuables ont atteint 15.796 mille dinars contre 12.193 mille dinars au 31/12/2007. Elles se résument comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007
Résultat de l'exercice	15 793 085	12 190 579
Résultats réportés et arrondis	3 114	2 079
Total général	15 796 199	12 192 658

NOTE N° 8 : PASSIFS :

Au 31/12/2008, le total des dettes à payer et des comptes de régularisation créditeurs s'élève à 349 mille dinars contre 251 mille dinars au 31/12/2007. Les soldes comptables se présentent en dinars comme suit :

Dettes à payer	31/12/2008	31/12/2007
Gestionnaire	153 513	119 120
Commission réseau	99 673	75 362
Dépositaire	59 977	39 545
Intérêts complémentaires perçus d'avance /BIT	36 235	16 793
Totaux	349 397	250 820

Au 31/12/08 les charges de gestion, de commercialisation et de dépôt ont atteint 2.132 mille dinars contre 1.662 mille dinars au 31/12/2007.

Il est à rappeler que la SICAV ne supporte aucun autre frais de fonctionnement. De ce fait, les commissions et agios facturés par la banque sont logés dans le compte « Autres débiteurs (cf. note 5)

NOTE N° 9 : ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE :

Au 30/12/2008, la valeur liquidative par action est de 103,207 dinars contre 103,213 dinars au 31/12/2007.